



LE GRAND LIVRE DU PEI

Programme d'éducation intermédiaire



2026-2027
ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ

Table des matières

| | |
|--|----|
| IB et SÉBIQ | 3 |
| CONTINUUM de l'IB | 4 |
| MISSION de l'IB | 5 |
| VISION PEI à l'École Le boisé | 5 |
| Neuf RAISONS de CHOISIR le PEI..... | 6 |
| 1. S'ENGAGER dans sa COMMUNAUTÉ | 7 |
| 2. PROFIL de la COMMUNAUTÉ d'APPRENTISSAGE | 9 |
| 3. APPROCHES de l'APPRENTISSAGE | 10 |
| 4. Le GOÛT d'APPRENDRE..... | 11 |
| 4.1 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES..... | 11 |
| 4.1.1 Objectifs spécifiques -Acquisition de langues..... | 12 |
| 4.1.2 Objectifs spécifiques -Arts..... | 13 |
| 4.1.3 Objectifs spécifiques– Éducation physique et à la santé..... | 14 |
| 4.1.4 Objectifs spécifiques -Individus et Sociétés..... | 15 |
| 4.1.5 Objectifs spécifiques – Langue et littérature | 16 |
| 4.1.6 Objectifs spécifiques– Mathématiques..... | 17 |
| 4.1.7 Objectifs spécifiques– Sciences | 18 |
| 5. MULTILINGUISME | 19 |
| 5.1 ENRICHISSEMENT EN ANGLAIS..... | 19 |
| 5.2 ENRICHISSEMENT EN FRANÇAIS..... | 19 |
| 5.3 ESPAGNOL..... | 19 |
| 6 Les PROJETS..... | 20 |
| 6.1 APPRENTISSAGE INTERDISCIPLINAIRE..... | 20 |
| 6.2 PROJET DESIGN..... | 21 |
| 6.3 PROJET PERSONNEL (5 ^e secondaire)..... | 23 |
| 6.4 ACTIVITÉS et VOYAGES | 24 |
| 7 Les APPROCHES de l'ENSEIGNEMENT | 25 |
| 7.1 CYCLE DE RECHERCHE | 25 |
| 7.2 ENSEIGNEMENT CONTEXTUALISÉ..... | 26 |
| 7.3 L'ENSEIGNEMENT CONCEPTUEL | 28 |
| 8 ÉVALUER DIFFÉREMMENT | 29 |
| 8.1 MATIÈRES ÉVALUÉES À CHAQUE ANNÉE DU SECONDAIRE | 29 |
| 8.2 ÉVALUATION CRITÉRIÉE | 30 |
| 8.3 MOTS CONSIGNES..... | 32 |
| 8.4 BULLETIN..... | 33 |
| 9 DIPLOMATION..... | 34 |

| | |
|--|----|
| AUTRES INFORMATIONS UTILES | 2 |
| Les CHOIX de COURS : 4 ^E SECONDAIRE | 35 |
| Les PROFILS de 5 ^E SECONDAIRE..... | 36 |
| Les AUTRES CHOIX de COURS : 5 ^E SECONDAIRE..... | 37 |
| POLITIQUE D'ADMISSION..... | 38 |
| POLITIQUE D'ÉVALUATION | 38 |
| POLITIQUE D'INCLUSION | 55 |
| POLITIQUE D'INTÉGRITÉ..... | 66 |
| POLITIQUE LINGUISTIQUE..... | 76 |
| LIENS ENTRE LES POLITIQUES | 83 |

IB et SÉBIQ

Le Programme d'éducation intermédiaire relève de 2 organisations : l'IB et la SÉBIQ. Nous devons nous soumettre aux exigences prescrites par ces dernières.

Dans les différentes communications que vous êtes susceptibles de recevoir, vous verrez à l'occasion le nom de ces deux institutions. Voici leurs implications respectives.

Organisation du Baccalauréat International (IB)



- Cette institution a été fondée en 1968.
- Elle crée et développe le PEI partout à travers le monde.
- L'IB offre aussi un continuum : programme primaire, programme du diplôme, programme à orientation professionnelle. Ces programmes ne sont actuellement pas offerts dans notre centre de service
- En février 2022, plus de 5 400 établissements scolaires proposaient plus de 7 500 programmes de l'IB dans 159 pays.
- L'IB décide les contenus notionnels et pédagogiques qu'il est obligatoire d'aborder au PEI, la méthode d'évaluation et les grilles prescrites, de même que la philosophie du programme.
- L'organisation s'assure de l'uniformité et de la rigueur de l'application de ses programmes d'enseignement partout à travers le monde.
- Des membres de l'IB nous visitent tous les 5 ans.
- Pour de plus amples informations : <https://www.ibo.org/>

Société des écoles du monde du Baccalauréat International du Québec et de la francophonie (SÉBIQ)



- Cette institution a été fondée en 1988.
- La SÉBIQ est à l'origine du volet « enrichi » du PEI au Québec.
- Elle regroupe près de 200 écoles du monde de l'IB à travers le monde.
- L'organisation veille à la diffusion de l'information et du matériel pédagogique en français et assure le perfectionnement continu de ses membres.
- Des membres de la SÉBIQ nous visitent tous les 3 ans.
- Pour de plus amples informations : <http://sebiq.ca/accueil/>

MISSION de l'IB

« Le Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai. »

Source : <https://www.ibo.org/fr/about-the-ib/mission/>

Une mission empreinte de

Savoir

Faire



Savoir

Être

VISION PEI à l'École Le boisé

À l'école secondaire Le boisé,

Le PEI est une famille qui développe le plein potentiel et permet de se réaliser autant dans les saines habitudes de vie, l'intégrité intellectuelle et les relations afin d'être un citoyen respectueux.

Le PEI développe la sensibilité à sa communauté et l'ouverture à la diversité en utilisant des compétences variées pour être un citoyen engagé.

Le PEI développe l'autonomie, la curiosité intellectuelle et les connaissances tout en étant conscients de la façon d'apprendre, des forces et des limites dans un environnement stimulant dans le but d'être un citoyen responsable.

Neuf RAISONS de CHOISIR le PEI

Chacune des raisons seront reprises et détaillées dans les pages suivantes

1. Aimes-tu aider les autres et découvrir le monde qui t'entoure?

Tu t'impliqueras dans la communauté! Tu développeras des valeurs d'entraide, de partage, d'ouverture en t'engageant dans des projets ayant une portée communautaire, en découvrant des gens aux multiples besoins, en faisant du bénévolat dans différents milieux.

2. Aimerais-tu développer une belle personnalité?

Tu développeras 10 aptitudes utiles pour la vie! Elles feront de toi un futur adulte complet, sensible au monde qui t'entoure.

3. Aimerais-tu développer des méthodes de travail avantageuses?

Tu apprendras des compétences pour travailler efficacement! Elles faciliteront grandement la réalisation de tes travaux, te rendront plus autonome et mieux outillé pour faire face aux exigences des programmes collégiaux.

4. Es-tu curieux?

Tu développeras ton goût d'apprendre sur divers sujets! Par sa grande variété de cours, le PEI te permettra d'élargir tes connaissances générales, voire de découvrir des talents que tu croyais insoupçonnés.

5. Aimes-tu apprendre de nouvelles langues?

Tu apprendras 3 langues! Tu perfectionneras le français, deviendras fluent en anglais et développeras d'excellentes connaissances en espagnol. Tu seras habile à l'écrit, à l'oral et en lecture.

6. Aimes-tu les projets? le travail d'équipe?

Tu participeras à de nombreux projets à chaque année de ton secondaire! Projets communautaires, projets interdisciplinaires, projet personnel; il y en a pour tous les goûts! D'ailleurs, savais-tu que si tu fais et termines le projet personnel de 5^e secondaire, tu bénéficieras d'une pondération additionnelle de 2 % servant au calcul de la cote finale secondaire pour ton inscription au CÉGEP (SRAM)? C'est un atout important pour accéder à certains programmes collégiaux.

7. Aimes-tu apprendre différemment?

Les enseignants utiliseront des approches variées pour susciter ta motivation : apprentissage contextualisé, cycle de recherche, conceptualisation, etc. Cela te permettra d'ancrer tes connaissances et compétences dans la réalité en t'impliquant dans des tâches authentiques. Ainsi, tu sauras pourquoi tu fais une tâche et surtout, à quoi elle te servira pour la suite.

8. Cherches-tu à toujours t'améliorer?

Tu seras évalué différemment ! En plus de l'évaluation traditionnelle (%), tu seras évalué selon des objectifs spécifiques propres au programme (évaluation critériée). Pas d'inquiétude, la charge d'évaluation n'est pas doublée! En te situant sur un échelon de 1 à 8, l'évaluation critériée assure l'uniformité de l'évaluation et te montre comment progresser.

9. Sais-tu ce qu'est le DÉSI?

En atteignant les exigences du programme, tu repartiras avec 2 diplômes : le Diplôme d'études secondaires (DES) et le Diplôme d'éducation secondaire internationale (DÉSI). Ce dernier permet de poursuivre au Programme du diplôme dans certains collèges du Québec. En plus, ton admission collégiale sera facilitée! À la fin du parcours au PEI, tu auras accumulé 86 unités : c'est beaucoup! C'est un atout important pour l'entrée au CÉGEP (un élève dans un parcours régulier aura accumulé entre 54 et 72 unités).

1. S'ENGAGER dans sa COMMUNAUTÉ

Afin de développer **la sensibilité internationale**, nous encourageons les élèves à s'investir avec altruisme dans des actions au service de la communauté et à agir de manière constructive par rapport aux autres et à l'environnement.

Ainsi, durant leur parcours scolaire, des occasions d'atteindre les objectifs de l'engagement communautaire seront présentées en classe lors d'activités d'apprentissage, alors que d'autres seront vécues à l'extérieur de la classe par le biais d'actions et d'implications bénévoles qu'ils choisiront eux-mêmes.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE en situation d'apprentissage

Les activités d'apprentissage liés à l'engagement communautaire peuvent prendre différentes formes et se vivre dans différents groupes de matières tout au long de l'année.

Cela peut prendre différentes formes :

- Entraide directe ou indirecte,
- Faire bénéficier quelqu'un d'un de leurs talents,
- Collaborer à un projet,
- Découvrir des communautés dans leur milieu,
- Etc.

7 objectifs à atteindre sur 5 ans

1. Prendre davantage conscience de tes points forts et des points que tu peux améliorer;
2. Relever des défis qui t'amènent à développer de nouvelles compétences;
3. Discuter d'activités initiées par les élèves, les évaluer et les planifier ;
4. Faire preuve de persévérance dans les actions que tu entreprends ;
5. Travailler en collaboration avec les autres ;
6. Développer ta sensibilité internationale à travers l'engagement mondial, le multilinguisme, et la compréhension interculturelle ;
7. Prendre en considération la portée éthique de tes actes.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE dans des actions bénévoles

Tout au long de leur parcours au PEI, les élèves auront la possibilité de s'impliquer à différents niveaux dans leur communauté. Leur famille, leur voisinage, leur groupe, leur école, leur ville, le monde sont des exemples de communautés auxquelles ils appartiennent.

Voici le nombre d'heures minimales à effectuer à chaque année du secondaire.

| Nombre d'heures d'engagement communautaire | |
|--|--|
| Secondaire 1 | 10 heures 5 hres dans la famille / 5 hres école ou communauté |
| Secondaire 2 | 15 heures 5 hres dans la famille / 10 hres école ou communauté |
| Secondaire 3 | 15 heures École ou communauté |
| Secondaire 4 | 15 heures École ou communauté |
| Secondaire 5 | 10 heures École et communauté |

SOLIDARITÉ JEUNESSE

Bon nombre d'élèves du PEI s'impliquent dans le programme Solidarité jeunesse. Bien que l'engagement se fasse sur une base volontaire, les élèves qui prennent part aux différentes activités témoignent d'une grande sensibilité communautaire, culturelle et même internationale. Voici quelques exemples d'activités :

- Journée Raymond-Roy
- Journée Normand-Maurice
- Ensachage et distribution de compost
- Stage humanitaire au Nicaragua et en Haïti
- Fête de Noël pour les enfants
- Camp sur l'estime de soi
- Échanges culturels chez les Cris de Waskaganish et les Montagnais de Betsiamites
- Vente de pain du Vendredi Saint
- etc.

Réfléchir à son ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

À la fin de chaque année du secondaire, les élèves compléteront une réflexion afin de démontrer la façon dont ils ont intégré l'engagement envers le service et l'atteinte progressive des objectifs.

La réussite de l'engagement est une condition obligatoire pour l'obtention du DÉSI.

2. PROFIL de la COMMUNAUTÉ d'APPRENTISSAGE

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant qu'apprenants de l'IB, nous nous efforçons d'avoir:



l'Esprit de recherche

Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.



l'Ouverture d'esprit

Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles, ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous sommes disposés à en tirer des enrichissements.



la Connaissance

Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.



l'Altruisme

Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.



le Raisonnement

Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.



l'Audace

Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.



la Communication

Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres individus et groupes, ce qui nous permet de collaborer efficacement avec eux.



l'Équilibre

Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de notre vie (intellectuel, physique et affectif) dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.



l'Intégrité

Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté et nous possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.



la Réflexion






Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnelle.



3. APPROCHES de l'APPRENTISSAGE

Les approches de l'apprentissage permettent aux élèves :

- d'acquérir progressivement des compétences pertinentes dans l'ensemble du programme d'études qui les aident à « **apprendre à apprendre** ».
- de se constituer une base solide pour l'apprentissage qu'il ait lieu de manière indépendante ou en collaboration.
- de se préparer en vue d'une évaluation constructive et de démontrer ce qu'ils ont appris à cette occasion.
- de décrire clairement le processus d'apprentissage et de mener une réflexion sur ce processus.

| Catégories de compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage de l'IB | Groupes de compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage du PEI |
|--|--|
| Communication  | Compétences de communication |
|  Dimension sociale | Compétences de collaboration |
| Autogestion  | Compétences d'organisation |
| | Compétences affectives |
| | Compétences de réflexion |
|  Recherche | Compétences en matière de culture de l'information |
| Pensée  | Compétences en matière de culture des médias |
| | Compétences de pensée critique |
| | Compétences de pensée créative |
| | Compétences de transfert |

4. Le GOÛT d'APPRENDRE

L'IB a écrit ses guides pédagogiques en ciblant **8 groupes de matières** riches et équilibrés.

| Groupes de matières du PEI | Matières académiques qui s'y rattache dans notre école |
|---|---|
| Langue et littérature | Français |
| Acquisition de langues | Anglais, Espagnol |
| Individus et sociétés | Géographie, Histoire, Monde contemporain, Éducation financière CCQ |
| Mathématiques | Mathématiques (CST, SN) |
| Sciences | Sciences, Chimie, Physique, Sciences générales |
| Arts | Arts plastiques, Art dramatique, Voie artistique Projet Arts |
| Éducation physique et à la santé (ÉPS) | Éducation physique et à la santé, Voie active |
| Design | Intégré dans diverses matières selon le niveau, ce programme fait des liens entre innovation et créativité afin de résoudre des problèmes de conception. Pour en apprendre plus : p.21 |

4.1 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Voici maintenant les grilles d'évaluation pour chaque groupe de matières. Chacune des grilles comporte les 4 critères d'évaluation ainsi que leurs aspects pour chaque année correspondant au groupe d'âge des apprenants.

Chaque enseignant peut adapter les grilles selon les consignes afin de faciliter la compréhension et, par le fait même, l'atteinte des plus hauts niveaux.

Tous les tableaux suivants sont tirés des documents *Les monstres* conçus à partir des différents guides matières par la SÉBIQ.

4.1.1 Objectifs spécifiques -Acquisition de langues

| | Niveau débutant - Phases 1 et 2 Pour atteindre les objectifs globaux des cours d'acquisition de langues, les élèves devront être capables : | Niveau compétent - Phases 3 et 4 Pour atteindre les objectifs globaux des cours d'acquisition de langues, les élèves devront être capables : | Niveau expérimenté - Phases 5 et 6 Pour atteindre les objectifs globaux des cours d'acquisition de langues, les élèves devront être capables : |
|--|---|--|---|
| Objectif spécifique A: Compréhension orale | | | |
| i | d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions, informations complémentaires) dans un large éventail de textes authentiques simples ; | d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions, informations complémentaires) dans un large éventail de textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes ; | d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions, informations complémentaires) dans un large éventail de textes authentiques complexes ; |
| ii | d'analyser les conventions dans un large éventail de textes authentiques simples ; | d'analyser les conventions dans un large éventail de textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes ; | d'analyser les conventions dans un large éventail de textes authentiques complexes ; |
| iii | d'analyser les liens dans un large éventail de textes authentiques simples. | d'analyser les liens dans un large éventail de textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes. | d'analyser les liens dans un large éventail de textes authentiques complexes. |
| Objectif spécifique B: Compréhension écrite | | | |
| i | d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions, informations complémentaires) dans un large éventail de textes authentiques simples ; | d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions, informations complémentaires) dans un large éventail de textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes ; | d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions, informations complémentaires) dans un large éventail de textes authentiques complexes ; |
| ii | d'analyser les conventions dans un large éventail de textes authentiques simples ; | d'analyser les conventions dans un large éventail de textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes ; | d'analyser les conventions dans un large éventail de textes authentiques complexes ; |
| iii | d'analyser les liens dans un large éventail de textes authentiques simples. | d'analyser les liens dans un large éventail de textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes. | d'analyser les liens dans un large éventail de textes authentiques complexes. |
| Objectif spécifique C: Expression orale | | | |
| i | d'utiliser un vocabulaire très varié ; | d'utiliser un vocabulaire très varié ; | d'utiliser un vocabulaire très varié ; |
| ii | d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; | d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; | d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; |
| iii | d'utiliser une prononciation et une intonation claires qui facilitent la compréhension ; | d'utiliser une prononciation et une intonation claires qui facilitent la compréhension ; | d'utiliser une prononciation et une intonation claires qui facilitent la compréhension ; |
| iv | de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises de manière claire et efficace. | de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises de manière claire et efficace. | de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises de manière claire et efficace. |
| Objectif spécifique D: Expression écrite | | | |
| i | d'utiliser un vocabulaire très varié ; | d'utiliser un vocabulaire très varié ; | d'utiliser un vocabulaire très varié ; |
| ii | d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; | d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; | d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; |
| iii | d'organiser les informations de manière efficace et cohérente à l'aide d'une présentation appropriée en utilisant un large éventail de connecteurs logiques simples ; | d'organiser les informations de manière efficace et cohérente à l'aide d'une présentation appropriée en utilisant un large éventail de connecteurs logiques simples et complexes ; | d'organiser les informations de manière efficace et cohérente à l'aide d'une présentation appropriée en utilisant un large éventail de connecteurs logiques complexes ; |
| iv | de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises en tenant clairement compte du destinataire et du but pour s'adapter au contexte. | de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises en tenant clairement compte du destinataire et du but pour s'adapter au contexte. | de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises en tenant clairement compte du destinataire et du but pour s'adapter au contexte. |

4.1.2 Objectifs spécifiques -Arts

| À la fin de la 1 ^{re} année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 3 ^e année, les élèves doivent être capables de: | À la fin de la 5 ^e année, les élèves doivent être capables de: |
|---|---|---|
| Objectif A : Recherche | | |
| i. Mener une recherche sur un mouvement ou un genre relevant de la discipline artistique choisie, en rapport avec l'énoncé de recherche. ii. Décrire une œuvre d'art ou une prestation relevant du mouvement ou du genre choisi. | i. Mener une recherche sur un mouvement ou un genre relevant de la discipline artistique choisie, en rapport avec l'énoncé de recherche. ii. Analyser une œuvre d'art ou une prestation relevant du mouvement ou du genre choisi | i. Mener une recherche sur un mouvement ou un genre relevant de la discipline artistique choisie, en rapport avec l'énoncé de recherche. ii. Critiquer une œuvre d'art ou une prestation relevant du mouvement ou du genre choisi. |
| Objectif B : Développement | | |
| i. Explorer concrètement des idées afin d'orienter le développement d'un travail artistique final ou d'une prestation finale. ii. Présenter une intention artistique claire conforme à l'énoncé de recherche pour le travail artistique final ou la prestation finale. | | |
| Objectif C : Création ou exécution | | |
| i. Créer ou exécuter un travail artistique. | | |
| Objectif D : Évaluation | | |
| i. Évaluer leur propre travail artistique ou leur propre prestation. ii. Réfléchir sur leur développement en tant qu'artistes. | | |

4.1.3 Objectifs spécifiques– Éducation physique et à la santé

| À la fin de la 1 ^{re} année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 3 ^e année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 5 ^e année, les élèves doivent être capables de : |
|---|--|--|
| Objectif A : Connaissances et compréhension | | |
| i. de résumer des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles relatives à l'éducation physique et à la santé ; ii. d'identifier des connaissances relatives à l'éducation physique et à la santé pour décrire des questions et résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles ; iii. d'appliquer la terminologie spécifique à l'activité physique et à la santé afin de transmettre leur compréhension. | i. de décrire des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles relatives à l'éducation physique et à la santé ; ii. d'appliquer des connaissances relatives à l'éducation physique et à la santé pour expliquer des questions et résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles ; iii. d'appliquer la terminologie spécifique à l'activité physique et à la santé de manière efficace afin de transmettre leur compréhension. | i. d'expliquer des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles relatives à l'éducation physique et à la santé ; ii. d'appliquer des connaissances relatives à l'éducation physique et à la santé pour analyser des questions et résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles ; iii. d'appliquer la terminologie spécifique à l'activité physique et à la santé de manière efficace afin de transmettre leur compréhension. |
| Objectif B : Planification de la performance | | |
| i. d'identifier des buts qui enrichissent la performance ; ii. de construire et de résumer un plan visant à améliorer l'activité physique et la santé. | i. de résumer des buts qui enrichissent la performance ; ii. d'élaborer et d'expliquer un plan visant à améliorer les performances physiques et la santé. | i. de développer des buts qui enrichissent la performance ; ii. d'élaborer, d'expliquer et de justifier un plan visant à améliorer les performances physiques et la santé. |
| Objectif C : Application et exécution | | |
| i. de se rappeler et d'appliquer un éventail de compétences et de techniques ; ii. de se rappeler et d'appliquer un éventail de stratégies et de concepts de mouvements ; iii. de se rappeler et d'appliquer des informations pour exécuter leur activité de manière efficace. | i. de démontrer et d'appliquer un éventail de compétences et de techniques ; ii. de démontrer et d'appliquer un éventail de stratégies et de concepts de mouvements ; iii. de résumer et d'appliquer des informations pour exécuter leur activité de manière efficace. | i. de démontrer et d'appliquer un éventail de compétences et de techniques de manière efficace ; ii. de démontrer et d'appliquer un éventail de stratégies et de concepts de mouvements de manière efficace ; iii. d'analyser et d'appliquer des informations pour exécuter leur activité de manière efficace. |
| Objectif D : Réflexion et amélioration de la performance | | |
| i. d'identifier et de démontrer des stratégies qui enrichissent leurs compétences interpersonnelles ; ii. de décrire l'efficacité d'un plan en fonction du résultat ; iii. de décrire et de récapituler la performance. | i. de décrire et de démontrer des stratégies qui enrichissent leurs compétences interpersonnelles ; ii. d'expliquer l'efficacité d'un plan en fonction du résultat ; iii. d'expliquer et d'évaluer la performance. | i. de décrire et de démontrer des stratégies qui enrichissent leurs compétences interpersonnelles ; ii. d'expliquer l'efficacité d'un plan en fonction du résultat ; iii. d'expliquer et d'évaluer la performance. |

4.1.4 Objectifs spécifiques -Individus et Sociétés

| À la fin de la 1 ^{re} année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 3 ^e année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 5 ^e année, les élèves doivent être capables de : |
|--|--|--|
| Objectif A : Connaissance et compréhension | | |
| i. d'utiliser le vocabulaire en contexte ; ii. de démontrer une connaissance et une compréhension du contenu et des concepts spécifiques à la matière à l'aide de descriptions, d'explications et d'exemples. | i. d'utiliser une terminologie variée en contexte ; ii. de démontrer une connaissance et une compréhension du contenu et des concepts spécifiques à la matière par le biais de descriptions, d'explications et d'exemples. | i. d'utiliser une terminologie variée en contexte ; ii. de démontrer une connaissance et une compréhension du contenu et des concepts spécifiques à la matière par le biais de descriptions, d'explications et d'exemples. |
| Objectif B : Recherche | | |
| i. d'expliquer le choix d'une question de recherche ; ii. de suivre un plan d'action pour explorer la question choisie ; iii. de recueillir et de consigner des informations pertinentes correspondant à la question de recherche ; iv. de réfléchir sur le processus et les résultats de la recherche. | i. de formuler ou de choisir une question de recherche claire et précise, en expliquant sa pertinence ; ii. de formuler et de suivre un plan d'action pour rechercher la question choisie ; iii. d'utiliser des méthodes pour recueillir et consigner des informations pertinentes ; iv. d'évaluer, avec de l'aide, le processus et les résultats de la recherche. | i. de formuler une question de recherche claire et précise, et de justifier sa pertinence ; ii. de formuler et de suivre un plan d'action pour rechercher la question choisie ; iii. d'utiliser des méthodes de recherche pour recueillir et consigner des informations appropriées, variées et pertinentes ; iv. d'évaluer le processus et les résultats de la recherche. |
| Objectif C : Communication | | |
| i. de communiquer les informations et les idées de façon claire ; ii. d'organiser les informations et les idées de manière efficace pour la tâche ; iii. d'énumérer les sources d'information en respectant les instructions relatives à la tâche | i. de communiquer les informations et les idées d'une façon adaptée au public et à l'objectif visés ; ii. de structurer les informations et les idées en respectant les instructions relatives à la tâche ; iii. de créer une liste de références et de citer les sources d'information. | i. de communiquer les informations et les idées de façon efficace dans un style adapté au public et à l'objectif visés ; ii. de structurer les informations et les idées d'une façon adaptée au format choisi ; iii. de documenter les sources d'information en utilisant une convention reconnue. |
| Objectif D : Pensée critique | | |
| i. d'identifier les grandes lignes des idées, des événements, des représentations visuelles ou des arguments ; ii. d'utiliser les informations pour justifier un avis ; iii. d'identifier et d'analyser un éventail de sources ou de données du point de vue de leur origine et de leur finalité ; iv. d'identifier différents points de vue et leurs implications. | i. d'analyser les concepts, les problèmes, les modèles, les représentations visuelles et/ou les théories ; ii. de récapituler les informations pour développer des arguments valables et bien étayés ; iii. d'analyser un éventail de sources ou de données du point de vue de leur origine et de leur finalité, en reconnaissant leur valeur et leurs limites ; iv. de reconnaître différentes perspectives et d'expliquer leurs implications. | i. de discuter les concepts, les problèmes, les modèles, les représentations visuelles et les théories ; ii. de synthétiser les informations pour développer des arguments valables et bien étayés ; iii. d'analyser et d'évaluer un éventail de sources ou de données du point de vue de leur origine et de leur finalité, en examinant leur valeur et leurs limites ; iv. d'interpréter différentes perspectives et leurs implications. |

4.1.5 Objectifs spécifiques – Langue et littérature

| À la fin de la 1 ^{re} année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 3 ^e année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 5 ^e année, les élèves doivent être capables de : |
|--|--|--|
| Objectif A : Analyse | | |
| i. d'identifier et de commenter les aspects significatifs des textes ; ii. d'identifier et de commenter les choix de l'auteur ; iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ; iv. d'identifier les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les textes. | i. d'identifier et d'expliquer le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. d'identifier et d'expliquer les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ; iv. d'interpréter les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes. | i. d'analyser le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. d'analyser les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ; iv. d'évaluer les similarités et les différences en associant des caractéristiques dans et entre les genres et les textes. |
| Objectif B : Organisation | | |
| i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec logique ; iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention. | i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec cohérence et logique ; iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention. | i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec constance, cohérence et logique ; iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention. |
| Objectif C : Production de texte | | |
| i. de produire des textes qui démontrent leur réflexion et leur imagination tout en explorant les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ; ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ; iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour soutenir leurs idées. | i. de produire des textes qui démontrent leur réflexion, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en prenant en compte les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ; ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ; iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées | i. de produire des textes qui démontrent leur perspicacité, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en procédant à une réflexion critique sur les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ; ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ; iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées. |
| Objectif D : Utilisation de la langue | | |
| i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style appropriés ; iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ; iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ; v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées. | i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style appropriés ; iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ; iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ; v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées. | i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ; iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ; v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées. |

4.1.6 Objectifs spécifiques– Mathématiques

| À la fin de la 1 ^{re} année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 3 ^e année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 5 ^e année, les élèves doivent être capables de : |
|--|---|---|
| Objectif A : Connaissance et compréhension | | |
| i. de sélectionner les mathématiques appropriées lors de la résolution de problèmes dans des situations familières et non familières ; ii. d'appliquer avec succès les mathématiques sélectionnées lors de la résolution de problèmes ; iii. de résoudre des problèmes correctement dans divers contextes. | i. de sélectionner les mathématiques appropriées lors de la résolution de problèmes dans des situations familières et non familières ; ii. d'appliquer avec succès les mathématiques sélectionnées lors de la résolution de problèmes ; iii. de résoudre des problèmes correctement dans divers contextes. | i. de sélectionner les mathématiques appropriées lors de la résolution de problèmes dans des situations familières et non familières ; ii. d'appliquer avec succès les mathématiques sélectionnées lors de la résolution de problèmes ; iii. de résoudre des problèmes correctement dans divers contextes. |
| Objectif B : Recherche de modèles | | |
| i. d'appliquer des techniques mathématiques de résolution de problèmes pour reconnaître des modèles ; ii. de décrire des modèles comme des relations ou des règles générales cohérentes avec les résultats obtenus ; iii. de vérifier si le modèle fonctionne pour d'autres exemples. | i. de sélectionner et d'appliquer des techniques mathématiques de résolution de problèmes pour découvrir des modèles complexes ; ii. de décrire des modèles comme des relations et/ou des règles générales cohérentes avec les résultats obtenus ; iii. de vérifier et de justifier des relations et/ou des règles générales. | i. de sélectionner et d'appliquer des techniques mathématiques de résolution de problèmes pour découvrir des modèles complexes ; ii. de décrire des modèles comme des règles générales cohérentes avec les résultats obtenus ; iii. de prouver, ou de vérifier et de justifier, des règles générales. |
| Objectif C : Communication | | |
| i. d'utiliser le langage mathématique approprié (notation, symboles et terminologie), tant à l'oral qu'à l'écrit ; ii. d'utiliser les formes appropriées de représentation mathématique pour présenter les informations ; iii. de communiquer un raisonnement mathématique cohérent ; iv. d'organiser les informations à l'aide d'une structure logique. | i. d'utiliser le langage mathématique approprié (notation, symboles et terminologie) pour fournir des explications orales et écrites ; ii. d'utiliser les formes appropriées de représentation mathématique pour présenter les informations ; iii. de passer d'une forme de représentation mathématique à une autre ; iv. de communiquer un raisonnement mathématique complet et cohérent ; v. d'organiser les informations à l'aide d'une structure logique. | i. d'utiliser le langage mathématique approprié (notation, symboles et terminologie) pour fournir des explications orales et écrites ; ii. d'utiliser les formes appropriées de représentation mathématique pour présenter les informations ; iii. de passer d'une forme de représentation mathématique à une autre ; iv. de communiquer un raisonnement mathématique complet, cohérent et concis ; v. d'organiser les informations à l'aide d'une structure logique. |
| Objectif D : Application des mathématiques dans des contextes de la vie réelle | | |
| i. d'identifier les éléments pertinents dans des situations authentiques de la vie réelle ; ii. de sélectionner les stratégies mathématiques appropriées lors de la résolution de situations authentiques de la vie réelle ; iii. d'appliquer avec succès les stratégies mathématiques sélectionnées afin de parvenir à une solution ; iv. d'expliquer le degré de précision d'une solution ; v. de décrire si une solution a un sens dans le contexte de la situation authentique de la vie réelle. | i. d'identifier les éléments pertinents dans des situations authentiques de la vie réelle ; ii. de sélectionner les stratégies mathématiques appropriées lors de la résolution de situations authentiques de la vie réelle ; iii. d'appliquer avec succès les stratégies mathématiques sélectionnées afin de parvenir à une solution ; iv. d'expliquer le degré de précision d'une solution ; v. d'expliquer si une solution a un sens dans le contexte de la situation authentique de la vie réelle. | i. d'identifier les éléments pertinents dans des situations authentiques de la vie réelle ; ii. de sélectionner les stratégies mathématiques appropriées lors de la résolution de situations authentiques de la vie réelle ; iii. d'appliquer avec succès les stratégies mathématiques sélectionnées afin de parvenir à une solution ; iv. de justifier le degré de précision d'une solution ; v. de justifier si une solution a un sens dans le contexte de la situation authentique de la vie réelle. |

4.1.7 Objectifs spécifiques– Sciences

| À la fin de la 1 ^{re} année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 3 ^e année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 5 ^e année, les élèves doivent être capables de : |
|---|--|--|
| Objectif A : Connaissance et compréhension | | |
| i. de résumer des connaissances scientifiques ; ii. d'appliquer des connaissances et une compréhension scientifiques pour résoudre des problèmes tirés de situations familières et de suggérer des solutions à des problèmes tirés de situations nouvelles ; iii. d'interpréter des informations afin de formuler des jugements scientifiquement étayés. | i. de décrire des connaissances scientifiques ; ii. d'appliquer des connaissances et une compréhension scientifiques pour résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles ; iii. d'analyser des informations afin de formuler des jugements scientifiquement étayés. | i. d'expliquer des connaissances scientifiques ; ii. d'appliquer des connaissances et une compréhension scientifiques pour résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles ; iii. d'analyser et d'évaluer des informations afin de formuler des jugements scientifiquement étayés. |
| Objectif B : Recherche et élaboration | | |
| i. de résumer un problème ou une question de recherche adapté(e) qui sera vérifié(e) par une recherche scientifique ; ii. de résumer une prévision vérifiable en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. de résumer la façon de manipuler les variables et de résumer la manière dont les données seront recueillies ; iv. d'élaborer des recherches scientifiques. | i. de décrire un problème ou une question qui sera vérifié(e) par une recherche scientifique ; ii. de résumer une hypothèse vérifiable et de l'expliquer en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. de décrire la façon de manipuler les variables et de décrire la manière dont les données seront recueillies ; iv. d'élaborer des recherches scientifiques. | i. d'expliquer un problème ou une question qui sera vérifié(e) par une recherche scientifique ; ii. de formuler une hypothèse vérifiable et de l'expliquer en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. d'expliquer la façon de manipuler les variables et d'expliquer la manière dont les données seront recueillies ; iv. d'élaborer des recherches scientifiques. |
| Objectif C : Traitement et évaluation | | |
| i. de présenter des données recueillies et transformées ; ii. d'interpréter des données et de résumer des résultats en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. de discuter la validité d'une prévision en fonction du résultat de la recherche scientifique ; iv. de discuter la validité de la méthode employée ; v. de décrire des moyens d'améliorer ou d'approfondir la méthode | i. de présenter des données recueillies et transformées ; ii. d'interpréter des données et de décrire des résultats en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. de discuter la validité d'une hypothèse en fonction du résultat de la recherche scientifique ; iv. de discuter la validité de la méthode employée ; v. de décrire des moyens d'améliorer ou d'approfondir la méthode. | i. de présenter des données recueillies et transformées ; ii. d'interpréter des données et d'expliquer des résultats en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. d'évaluer la validité d'une hypothèse en fonction du résultat de la recherche scientifique ; iv. d'évaluer la validité de la méthode employée ; v. d'expliquer des moyens d'améliorer ou d'approfondir la méthode. |
| Objectif D : Réflexion sur les répercussions de la science | | |
| i. de récapituler la manière dont la science est appliquée et utilisée pour traiter un problème ou une question spécifique ; ii. de décrire et de récapituler les conséquences diverses de l'utilisation de la science et de ses applications pour résoudre un problème ou une question spécifique ; iii. d'appliquer un langage scientifique de manière efficace ; iv. de documenter les travaux d'autrui et les sources d'information utilisées. | i. de décrire la manière dont la science est appliquée et utilisée pour traiter un problème ou une question spécifique ; ii. de discuter et d'analyser les conséquences diverses de l'utilisation de la science et de ses applications pour résoudre un problème ou une question spécifique ; iii. d'appliquer un langage scientifique de manière efficace ; iv. de documenter les travaux d'autrui et les sources d'information utilisées. | i. d'expliquer la manière dont la science est appliquée et utilisée pour traiter un problème ou une question spécifique ; ii. de discuter et d'évaluer les conséquences diverses de l'utilisation de la science et de ses applications pour résoudre un problème ou une question spécifique ; iii. d'appliquer un langage scientifique de manière efficace ; iv. de documenter les travaux d'autrui et les sources d'information utilisées. |

5. MULTILINGUISME

À l'IB, le multilinguisme est encouragé, valorisé. D'ailleurs, le rôle de la langue est considéré comme étant au cœur du développement de la pensée critique, qui est essentielle à la formation de l'ouverture interculturelle, de l'esprit international et de la citoyenneté mondiale¹. Voilà pourquoi les élèves du PEI ont la chance d'explorer 3 langues de façon un peu différente.

5.1 ENRICHISSEMENT EN ANGLAIS

L'enrichissement en anglais, c'est décupler la motivation des élèves par des opportunités de vivre des situations authentiques en langue seconde à travers la communication, écrite et orale. Les enseignants explorent avec les élèves 5 volets à travers leurs années au secondaire :

- **La culture** : Découvrir la culture de la langue anglaise ici, mais aussi à travers le monde.
- **La langue** : C'est bien de communiquer dans une autre langue, mais c'est encore mieux si l'on peut amener les élèves à élargir leur vocabulaire, leurs notions et compréhension des règles grammaticales.
- **Les stratégies** : Par différentes activités de communication orale, d'écriture et de compréhension, les élèves développent des stratégies de communication qui les amènent à participer et à maintenir une discussion.
- **Les processus** : Les élèves doivent lire, écrire et produire des textes de niveaux variés selon le but et le public visés.
- **Les textes** : Il est important de choisir des textes avec des sujets appropriés pour les élèves, ainsi que le niveau de difficulté afin de les amener à s'améliorer d'année en année; de leur faire découvrir des ouvrages de fiction et de non-fiction et des sources variées.

5.2 ENRICHISSEMENT EN FRANÇAIS

« L'enrichissement culturel en français, c'est explorer la langue française sous toutes ses formes en reconnaissant qu'elle est vivante, qu'elle s'adapte et qu'elle évolue. C'est comprendre comment elle participe à la construction de l'identité de ceux qui choisissent de la parler et comment elle nous met en relation. C'est vivre des expériences francophones qui sont inspirantes et qui nous rendent fiers. » Les enseignants doivent explorer 2 volets à chaque année du secondaire.

- **Communication et Art oratoire** : Maîtriser l'art de la communication, c'est bien plus que savoir parler: c'est captiver, convaincre, inspirer et émouvoir.
- **Identité, perspective et diversité** : Explorer ses racines et découvrir la richesse du monde, c'est apprendre à voir à travers d'autres regards.
- **Art visuel et vivant** : La création, c'est donner forme à l'émotion, au mouvement et à l'imaginaire.
- **Français 2.0** : À l'ère des nouvelles technologies, notre langue s'adapte, se réinvente et se transforme

5.3 ESPAGNOL

Dans tous les groupes de matières du PEI, la communication est à la fois un objectif et un critère d'évaluation. Ce programme rend obligatoire l'apprentissage d'au moins deux langues et encourage les élèves à en apprendre davantage². Par ailleurs, pour l'obtention du DÉSI, les élèves doivent apprendre une 3^e langue : l'espagnol. À l'École Le boisé, cette langue tierce est enseignée en 2^e, 3^e, et 4^e secondaire.

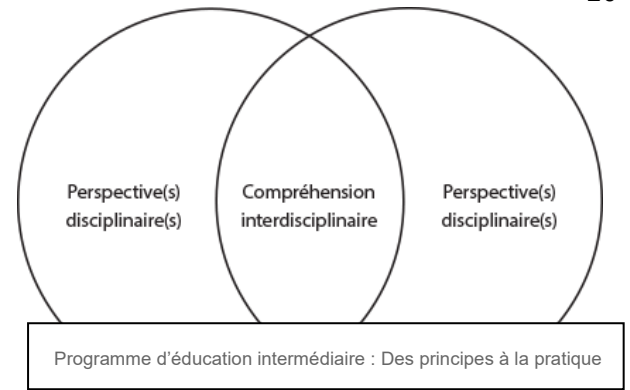
¹ Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB, Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB p.3

² Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB, Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB p.19

6 Les PROJETS

6.1 APPRENTISSAGE INTERDISCIPLINAIRE

Notre monde en constante évolution et fortement interconnecté représente des défis pour chacun. Nous devons préparer les élèves à y évoluer sereinement. Face à la multiplication des connaissances et des informations, nous souhaitons former de futurs penseurs critiques capables de comprendre des questions, des idées et des défis concrets et d'agir pour soutenir des changements positifs dans les sociétés.



Au PEI, l'apprentissage interdisciplinaire est généralement défini comme étant le processus par lequel les élèves comprennent progressivement des ensembles de connaissances et des modes de pensée relevant d'**au moins deux disciplines** ou groupes de matières et les intègrent pour créer un nouveau niveau de compréhension.

Des activités d'enseignement et d'apprentissage interdisciplinaires riches de sens ont des répercussions positives sur les élèves telles que le développement de l'ouverture d'esprit, du transfert et de la rigueur intellectuelle.

Source : IB, 2021, Enseignement et apprentissage interdisciplinaires dans le cadre du PEI

Objectifs spécifiques interdisciplinaires

IB, 2021, Enseignement et apprentissage interdisciplinaires dans le cadre du PEI

Critère A : ÉVALUATION

Afin de traiter des questions et des idées concrètes et contextuelles, les élèves devront être capables :

- i. d'analyser des connaissances disciplinaires ;
- ii. d'évaluer des perspectives interdisciplinaires.

Critère B : SYNTHÈSE

Afin de traiter des questions et des idées concrètes et contextuelles, les élèves devront être capables :

- i. de créer un produit qui communique une compréhension interdisciplinaire réfléchie ;
- ii. de justifier la manière dont leur produit communique une compréhension interdisciplinaire.

Critère C : RÉFLEXION

Afin de traiter des questions et des idées concrètes et contextuelles, les élèves devront être capables :

- i. de discuter le développement de leur propre apprentissage interdisciplinaire ;
- ii. de discuter la manière dont la nouvelle compréhension interdisciplinaire permet d'entreprendre une action.

6.2 PROJET DESIGN

création d'une activité amusante afin de ...

conception de produits alimentaires pour les sportifs...

animation d'un atelier pour les élèves du primaire dans le but de...

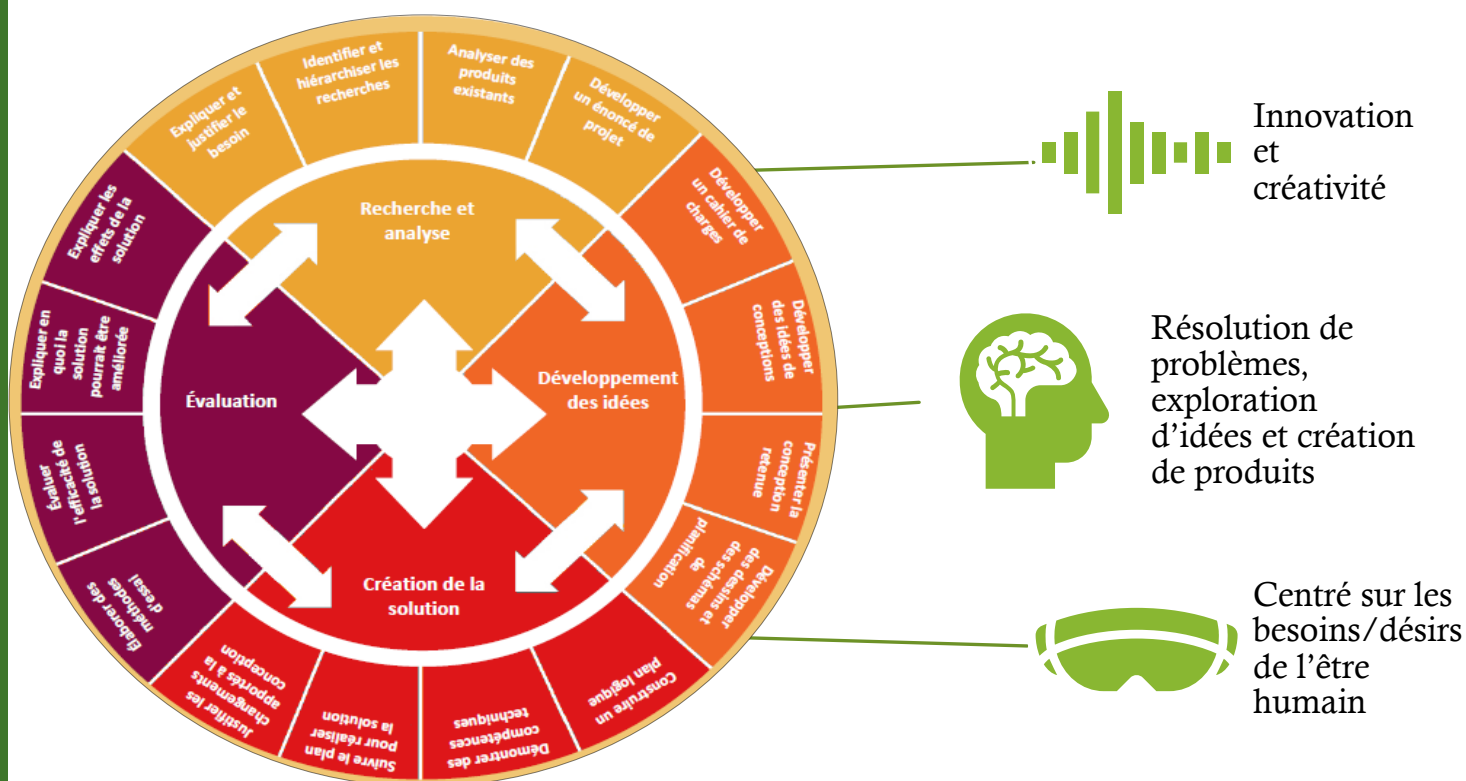
conception de systèmes de communication numérique pour faire la promotion de...

Le Design est une matière propre au PEI qui incite les élèves sec 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire à mettre en œuvre leur capacité à penser de manière créative et pratique afin de résoudre des problèmes de conception.

Ainsi, les élèves sont invités à réfléchir au monde qui les entoure et à participer activement à le rendre meilleur en créant des solutions innovantes.

Tous les cours de Design font appel au cycle de conception pour structurer les projets; Recherche et analyse, Développement des idées, Création de la solution, Évaluation.

Cette matière n'apparaît pas à la grille horaire des élèves, elle est intégrée à d'autres matières ce qui permet, si on le souhaite, de rendre les projets multidisciplinaires.



Objectifs spécifiques du Design

| À la fin de la 1 ^{re} année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 3 ^e année, les élèves doivent être capables de : | À la fin de la 5 ^e année, les élèves doivent être capables de : |
|--|---|--|
| Objectif A : Recherche et analyse | | |
| i. d'expliquer et de justifier le besoin d'apporter une solution à un problème ; ii. d'indiquer et de hiérarchiser les grandes étapes des recherches nécessaires au développement d'une solution au problème ; iii. de décrire les caractéristiques principales d'un produit existant servant d'inspiration pour trouver une solution au problème ; iv. de présenter les principales conclusions des recherches pertinentes qu'ils ont menées. | i. d'expliquer et de justifier le besoin d'apporter une solution à un problème ; ii. de construire un plan de recherche qui indique et hiérarchise les recherches primaires et secondaires nécessaires au développement d'une solution au problème ; iii. d'analyser un groupe de produits similaires servant d'inspiration pour trouver une solution au problème ; iv. de développer un énoncé de projet qui présente l'analyse des recherches pertinentes qu'ils ont menées. | i. d'expliquer et de justifier le besoin d'apporter une solution à un problème pour un client ou un public cible spécifique ; ii. d'identifier et de hiérarchiser les recherches primaires et secondaires nécessaires au développement d'une solution au problème ; iii. d'analyser une gamme de produits existants servant d'inspiration pour trouver une solution au problème ; iv. de développer un énoncé de projet détaillé qui récapitule l'analyse des recherches pertinentes qu'ils ont menées. |
| Objectif B : Développement des idées | | |
| i. de développer une liste des critères de réussite établis pour la solution ; ii. de présenter des idées de conception réalisables pouvant être correctement interprétées par d'autres personnes ; iii. de présenter la conception retenue ; iv. de créer un dessin ou un schéma de planification qui résume les informations principales utiles à la réalisation de la solution retenue. | i. de développer un cahier des charges résumant les critères de réussite établis pour la conception d'une solution en s'appuyant sur les données recueillies ; ii. de présenter un éventail d'idées de conception réalisables pouvant être correctement interprétées par d'autres personnes ; iii. de présenter la conception retenue et de résumer les raisons de leur choix ; iv. de développer des dessins ou des schémas de planification précis et de résumer les modalités requises pour la création de la solution retenue. | i. de développer un cahier des charges énonçant clairement les critères de réussite établis pour la conception d'une solution ; ii. de développer un éventail d'idées de conception réalisables pouvant être correctement interprétées par d'autres personnes ; iii. de présenter la conception retenue et de justifier leur choix ; iv. de développer des dessins ou des schémas de planification précis et détaillés et de résumer les modalités requises pour la création de la solution retenue. |
| Objectif C : Création de la solution | | |
| i. de résumer un plan tenant compte de l'utilisation du temps et des ressources, qui donne suffisamment d'informations aux autres élèves pour qu'ils puissent suivre ce plan et créer la solution ; ii. de démontrer des compétences techniques excellentes lors de la réalisation de la solution ; iii. de suivre le plan afin de créer la solution, qui fonctionne comme prévu ; iv. d'énumérer les changements apportés à la conception retenue et au plan lors de la réalisation de la solution ; v. de présenter la solution dans son ensemble. | i. de construire un plan logique résumant une utilisation efficace du temps et des ressources, qui donne suffisamment d'informations aux autres élèves pour qu'ils puissent suivre ce plan et créer la solution ; ii. de démontrer des compétences techniques excellentes lors de la réalisation de la solution ; iii. de suivre le plan afin de créer la solution, qui fonctionne comme prévu ; iv. d'expliquer les changements apportés à la conception retenue et au plan lors de la réalisation de la solution ; v. de présenter la solution dans son ensemble. | i. de construire un plan logique décrivant une utilisation efficace du temps et des ressources, qui donne suffisamment d'informations aux autres élèves pour qu'ils puissent suivre ce plan et créer la solution ; ii. de démontrer des compétences techniques excellentes lors de la réalisation de la solution ; iii. de suivre le plan afin de créer la solution, qui fonctionne comme prévu ; iv. de justifier pleinement les changements apportés à la conception retenue et au plan lors de la réalisation de la solution ; v. de présenter la solution dans son ensemble. |
| Objectif D : Évaluation | | |
| i. de résumer des méthodes d'essai simples et pertinentes qui génèrent des données afin de mesurer l'efficacité de la solution ; ii. de résumer dans quelle mesure la solution est une réussite par rapport au cahier des charges ; iii. de résumer en quoi la solution pourrait être améliorée ; iv. de résumer les effets de la solution sur le client ou le public cible. | i. de décrire des méthodes d'essai détaillées et pertinentes qui génèrent des données précises afin de mesurer l'efficacité de la solution ; ii. d'expliquer dans quelle mesure la solution est une réussite par rapport au cahier des charges ; iii. de décrire en quoi la solution pourrait être améliorée ; iv. de décrire les effets de la solution sur le client ou le public cible. | i. de construire un plan logique décrivant une utilisation efficace du temps et des ressources, qui donne suffisamment d'informations aux autres élèves pour qu'ils puissent suivre ce plan et créer la solution ; ii. de démontrer des compétences techniques excellentes lors de la réalisation de la solution ; iii. de suivre le plan afin de créer la solution, qui fonctionne comme prévu ; iv. de justifier pleinement les changements apportés à la conception retenue et au plan lors de la réalisation de la solution ; v. de présenter la solution dans son ensemble. |

6.3 PROJET PERSONNEL (5^e secondaire)

Le projet personnel fournit aux élèves une occasion d'explorer un domaine qui les intéresse personnellement de manière autonome. Ils choisissent le sujet de leur projet, choisissent la méthode pour parvenir à leur objectif et créent leurs propres critères de réussite pour évaluer le produit. Sa nature indépendante les prépare à poursuivre des objectifs constructifs dans leur parcours personnel, éducatif et professionnel.

Le processus de recherche, d'action et de réflexion les encourage à démontrer et à renforcer leurs compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage, à cultiver leur motivation, leur agentivité et leur capacité à apprendre tout au long de la vie.

Chaque élève est soutenu par un superviseur qui les conseillera sur le processus et la réalisation du projet. Le projet personnel nécessite un minimum de 25 heures de travail et donc, un investissement régulier à l'extérieur des heures de classe.

Par ailleurs, les élèves devront présenter le fruit de leur travail devant un jury composé de parents, membres de la direction, personnel de l'école, membres de la communauté, membres de la SEBIQ ou membres du centre de services scolaire.

Source : IB, 2021, Guide du projet personnel

INTÉRESSÉ À FAIRE PARTIE DU JURY?

Contactez Claudia Fortier;

Cfortier8@csbf.qc.ca

VOUS SOUHAITEZ VOIR LES PROJETS DES ÉLÈVES

Les élèves présenteront leur travail lors de l'exposition des projets personnels

Restez à l'affût pour connaître la date!

Objectifs spécifiques du projet personnel

Critère A : PLANIFICATION

IB, 2021, Guide du ProJet personnel

Dans le cadre du projet personnel, les élèves doivent être capables :

- i. d'indiquer un objectif d'apprentissage pour le projet et d'expliquer comment un centre d'intérêt personnel a mené à cet objectif ;
- ii. d'indiquer le produit visé et d'élaborer des critères de réussite appropriés pour le produit ;
- iii. de présenter un plan clair et détaillé pour réaliser le produit et satisfaire aux critères de réussite qui lui sont associés.

Critère B : APPLICATION DES COMPÉTENCES

Dans le cadre du projet personnel, les élèves doivent être capables :

- i. d'expliquer comment ils ont appliqué la ou les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage pour atteindre leur objectif d'apprentissage ;
- ii. d'expliquer comment ils ont appliqué la ou les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage pour réaliser leur produit.

Critère C : RÉFLEXION

Dans le cadre du projet personnel, les élèves doivent être capables :

- i. d'expliquer les effets du projet sur eux-mêmes ou sur leur apprentissage ;
- ii. d'évaluer le produit en fonction des critères de réussite...

6.4 ACTIVITÉS et VOYAGES

Activités variées à chaque année du secondaire :

En plus des sorties et activités liées à l'engagement communautaire, les élèves participent à diverses activités leur permettant d'apprendre à se connaître, de mettre en pratique leurs acquis, mais aussi leur savoir-être et leur savoir-faire dans des contextes de vie réelle.

Voici quelques activités possibles :

| | |
|--------------|--|
| Secondaire 1 | Journée Mont Ham Randonnée pédestre au Mont Arthabaska Sortie ski alpin Course d'orientation Diner appartenance |
| Secondaire 2 | Randonnée aux 3 Monts de Coleraine Sortie planche à neige Diner appartenance Échange de cadeaux |
| Secondaire 3 | Diner d'appartenance Activité Wolfe-Montcalm Sortie au théâtre Atelier « Prise de Parole » Spectacle d'art dramatique |
| Secondaire 4 | Sorties au théâtre Sortie à Québec Musée de l'Holocauste à Montréal Simulation de procès avec des avocats Sortie au Centre d'Arts du Carré 150 |
| Secondaire 5 | Sorties au théâtre Activité récompense du projet personnel |

Voyages :

- ✓ Sec 1 : Québec + Duchesnay (arbre en arbre, activités de collaboration, rallye, etc.)
- ✓ Sec 2 : Toronto
- ✓ Sec 3 : Boston ou New York
- ✓ Sec 4 : Boston ou New York
- ✓ Sec 5 : Paris-Barcelone

- ✓ Lorsque le nombre d'inscriptions le permet.
- ✓ Aux frais des élèves
- ✓ Les destinations peuvent varier à chaque année

7 Les APPROCHES de l'ENSEIGNEMENT

7.1 CYCLE DE RECHERCHE

Tout au long de leur parcours au PEI, les élèves sont appelés à utiliser le cycle de recherche dans divers projets.

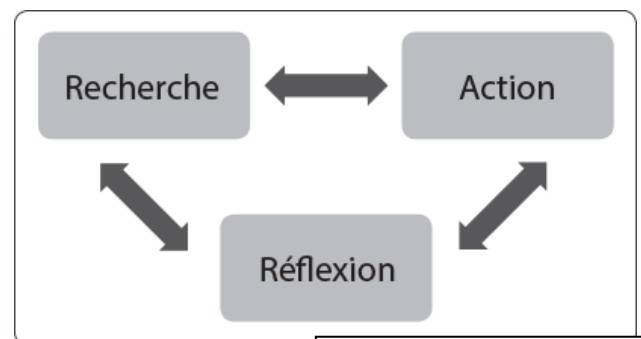
Cette approche leur permet de *construire du sens* et de *comprendre le monde* qui les entoure. C'est une expérience *d'apprentissage dynamique* structurée par la recherche, l'action et la réflexion.

Recherche

La recherche, c'est bien plus que la cueillette d'informations dans les livres ou sur Internet. Une recherche structurée s'appuie d'abord, sur les **connaissances et les expériences antérieures** qui forment la base de tout nouvel apprentissage.

La curiosité des élèves, dynamisée par un programme d'études soigneusement conçu, fournit le moteur le plus efficace d'un apprentissage intéressant, pertinent, stimulant et riche de sens.

La recherche encourage le **questionnement** et **l'exploitation de ressources diverses** afin de trouver les réponses de façon active et autonome.



Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique

Action

L'action permet d'enseigner par le biais d'**expériences pratiques** et **ancrées dans la réalité**. Les apprenants de l'IB agissent à la maison, en classe, à l'école, dans leurs communautés et à l'échelle mondiale.

L'action implique d'**apprendre en agissant**, ce qui permet d'apprendre sur soi et sur les autres. Les écoles du monde de l'IB privilégient l'action combinant intégrité et honnêteté ainsi qu'un grand sens de l'équité et du respect de la dignité des individus et des groupes.

Réflexion

La réflexion critique est le processus par lequel la curiosité et l'expérience mènent à une **meilleure compréhension**. Les apprenants doivent **se montrer critiques** à l'égard de la manière dont ils utilisent leurs preuves, leurs méthodes et leurs conclusions.

La réflexion implique également d'être conscient des éventuels partis pris et inexactitudes dans son propre travail et dans celui des autres.

Le système éducatif de l'IB encourage la créativité et l'imagination. Il offre aux élèves l'occasion de réfléchir sur la nature de la pensée humaine et de développer les compétences et les engagements nécessaires pour, d'une part, faire appel aux informations dont ils ont besoin, et d'autre part analyser leurs propres réflexions et efforts qui s'incarnent dans les résultats et accomplissements qui en découlent.

7.2 ENSEIGNEMENT CONTEXTUALISÉ

L'apprentissage en contexte offre aux élèves des possibilités d'explorer sous de multiples aspects des défis majeurs auxquels sont confrontés les jeunes d'aujourd'hui, en les incitant à concevoir des solutions créatives et à développer leur compréhension.

Dans le cadre du PEI, les contextes d'apprentissage doivent être (ou prendre modèle sur) de véritables événements, situations et circonstances qui surviennent dans le monde. Les contextes d'apprentissage du PEI sont choisis parmi **les contextes mondiaux** en vue d'encourager la sensibilité internationale et l'engagement mondial au sein du programme.

Les élèves de la tranche d'âge du PEI apprennent mieux lorsque leurs expériences d'apprentissage sont réalisées en contexte et qu'elles ont un lien avec leur vie ou avec le monde qu'ils connaissent.

Source : Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique



Identités et relations

Qui suis-je ? Qui sommes-nous ?

Les élèves étudient l'identité ; les convictions et valeurs ; le bien-être personnel, physique, mental, social et spirituel ; les relations humaines, notamment la famille, les amis, les communautés et les cultures ; ce que signifie être un être humain.

Exemples de pistes d'exploration:

- La compétition et la coopération
- L'estime de soi
- La motivation
- Le raisonnement moral et le jugement éthique
- Le bonheur
- La santé et le bien-être
- Les choix de styles de vie
- La nature humaine et la dignité humaine



Orientation dans l'espace et dans le temps

Qu'entend-t-on par « où » et quand ?

Les élèves étudient les histoires personnelles ; les foyers et les parcours ; les tournants de l'histoire de l'humanité ; les découvertes ; les explorations et les migrations de l'humanité ; les relations entre les individus et les civilisations d'un point de vue personnel, local et mondial, et leur interdépendance.

Exemples de pistes d'exploration :

- Les civilisations et les histoires sociales
- Les migrations
- Les époques
- Les grandes histoires de l'univers
- Les frontières
- Les échanges et les interactions
- Les ressources et les paysages naturels et humains



Expression personnelle et culturelle

Quelle est la nature et quel est l'objectif de l'expression créative ?

Les élèves étudient les manières dont nous découvrons et exprimons nos idées, nos sentiments, notre nature, notre culture, nos convictions et nos valeurs ; les manières dont nous réfléchissons à notre créativité, la développons et l'apprécions ; notre appréciation de l'esthétique.

Exemples de pistes d'exploration:

- La création
- La beauté
- Les philosophies et les modes de vie
- La littérature critique
- L'analyse et l'argumentation
- L'entrepreneuriat, la pratique et la compétence

Innovation scientifique et technique

Comment comprenons-nous le monde dans lequel nous vivons ?

Les élèves étudient le monde naturel et les lois qui le gouvernent ; les interactions entre les peuples et le monde naturel ; la manière dont les êtres humains appliquent leur compréhension des principes scientifiques ; l'impact des avancées scientifiques et technologiques sur les communautés et les environnements ; l'impact des environnements sur l'activité humaine ; la manière dont les êtres humains adaptent les environnements en fonction de leurs besoins.

Exemples de pistes d'exploration :

- Les systèmes
- Les processus et les solutions
- L'ingéniosité et le progrès
- La vie numérique
- L'industrialisation et l'ingénierie
- La révolution biologique



Mondialisation et durabilité

En quoi le monde est-il interconnecté ?

Les élèves étudient la corrélation entre les systèmes créés par les êtres humains et les communautés ; la relation entre les processus locaux et mondiaux ; la manière dont les expériences locales ont un effet régulateur sur les problèmes mondiaux ; les tensions et les occasions provoquées par les relations au niveau mondial ; les effets de la prise de décision sur l'humanité et l'environnement.

Exemples de pistes d'exploration :

- Les marchés
- Les marchandises et la commercialisation
- La consommation
- Les ressources naturelles
- La population et la démographie
- Les infrastructures urbaines



Équité et développement

Quelles sont les conséquences de notre humanité commune ?

Les élèves étudient les droits et responsabilités ; les relations entre les communautés; le partage de ressources limitées avec d'autres peuples et d'autres organismes vivants; l'accès à l'égalité des chances ; la résolution des conflits et la paix.

Exemples de pistes d'exploration :

- La démocratie
- La politique
- Les gouvernements et la société civile.
- La justice
- La paix et la gestion des conflits
- Les droit



7.3 L'ENSEIGNEMENT CONCEPTUEL

Un **concept** est un ensemble ou une catégorie de choses ou d'événements ayant au moins un élément en commun.

Les concepts (de l'IB) répondent aux critères suivants:

- ils sont intemporels: toujours présents à travers les époques;
- ils sont universels: concernent tous les individus et sont définis par un terme général. Ils peuvent être explorés suivant diverses perspectives culturelles;
- ils sont abstraits : n'existent que sous forme d'idées, plus difficiles à cerner;
- ils sont concis : s'expriment en un ou deux mots ou sous forme d'une proposition courte ;

L'apprentissage conceptuel

- ✓ favorise un apprentissage approfondi;
- ✓ permet de faire des liens entre les matières à partir de concepts communs.
- ✓ permet de faire des liens d'après les expériences personnelles;
- ✓ donne un sens aux connaissances;

Les concepts clés sont des idées fortes et cohésives qui sont pertinentes au niveau disciplinaire et interdisciplinaire. Ils établissent des liens qui transcendent les époques et les cultures.

| | | | |
|-------------|------------------------|-----------------------|---------------|
| Esthétique | Changement | Communication | Communautés |
| Liens | Créativité | Culture | Développement |
| Forme | Interactions mondiales | Identité | Logique |
| Perspective | Relations | Temps, lieu et espace | Systèmes |

Les concepts connexes sont ancrés dans des disciplines spécifiques. Ils explorent les concepts clés de manière plus détaillée, conférant au programme sa profondeur. Voici quelques exemples :

| Matières | Concepts connexes |
|----------------------------------|--|
| Langue et littérature | Public cible, contexte, genres, point de vue, but, style, expression personnelle, thème, structure, intertextualité, etc. |
| Acquisition de langues | Contexte, point de vue, but, choix stylistiques, déduction, parti pris, thème, argument, empathie, etc. |
| Individus et sociétés | Choix, consommation, culture, civilisation, conflit, innovation et révolution, équité, perspective, durabilité, ressources, etc. |
| Sciences | Équilibre, preuve, mouvement, fonction, énergie, interaction, environnement, transformation, schémas, développement, etc. |
| Mathématiques | Changement, modèle, espace, système, approximation, équivalence, généralisation, validité, schéma, quantité, représentation, etc. |
| Arts | Public, compositions, expression, innovation, style, culture visuelle, limites, composition, genre, représentation, interprétation, narration etc. |
| Éducation physique et à la santé | Adaptation, équilibre, choix, énergie, espace, perspectives, environnement, fonction, interaction, mouvement, etc. |
| Design | Collaboration, ergonomie, ressources, durabilité, invention, forme, fonction, innovation, évaluation, marchés et tendances, perspective etc. |

8 ÉVALUER DIFFÉREMMENT

8.1 MATIÈRES ÉVALUÉES À CHAQUE ANNÉE DU SECONDAIRE

Pour certaines matières, les résultats PEI paraissant au bulletin seront attribués de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Pour d'autres, ils le seront seulement jusqu'en 3^e ou en 4^e secondaire. Ceci s'explique en raison d'une latitude que l'IB laisse à ses établissements afin de déterminer quelles matières seront terminales en cours de programme.

Matières IB évaluées de la 1^{re} à la 5^e secondaire :

- Individus et sociétés (Géographie, Histoire, Monde contemporain, Éducation financière)
- Mathématiques
- Langue et littérature (Français)
- Acquisition de langues (Anglais)
- Sciences (Sciences et technologie, Chimie, Sciences générales)
- Éducation physique et à la santé (ÉPS)

Matières IB évaluées de la 1^{re} à la 4^e secondaire :

- Arts (Arts plastiques, Art dramatique, Projet arts)

Matières IB évaluées de la 1^{re} à la 3^e secondaire :

- Design (Inclus dans différentes matières)

8.2 ÉVALUATION CRITÉRIÉE

L'évaluation IB est différente de celle du MEQ. En fait, l'élève du PEI sera évalué des 2 façons. Voici comment comprendre l'évaluation critériée :

Il y a quatre critères d'évaluation pour chaque groupe de matières (**A, B, C et D**).

Chaque critère d'évaluation est gradué selon un **échelon** allant du niveau 0 à 8. Des **descripteurs** d'atteinte progressifs permettent de respecter la progression des apprentissages.

Prenons l'exemple
du programme de
Langue et
littérature 😊

| | A | B | C | D |
|---|--------------------------------|---------------------------------|--------------------------|---|
| Langue et littérature | Analyse | Organisation | Production de texte | Utilisation de la langue |
| Acquisition de langues | Compréhension orale | Compréhension écrite | Expression orale | Expression écrite |
| Individus et sociétés | Connaissances et compréhension | Recherche | Communication | Pensée critique |
| Sciences | Connaissances et compréhension | Recherche et élaboration | Traitement et évaluation | Réflexion sur les répercussions de la science |
| Mathématiques | Connaissances et compréhension | Recherche de modèles | Communication | Application des mathématiques dans des contextes de la vie réelle |
| Arts | Connaissances et compréhension | Développement des compétences | Pensée créative | Réaction |
| Éducation physique et à la santé | Connaissances et compréhension | Planification de la performance | Application et exécution | Réflexion et amélioration de la performance |
| Design | Recherche et analyse | Développement des idées | Création de la solution | Évaluation |
| Projet personnel | Planification | Application des compétences | Réflexion | |
| Interdisciplinaire | Évaluation | Synthèse | Réflexion | |

Enfin, les critères d'évaluation sont ajustés selon **la progression de l'enfant** selon son âge; 1^{re} année, 3^e année et 5^e année. Généralement, pour les élèves de 2^e et 4^e secondaire, les enseignants passent progressivement du niveau inférieur vers le niveau supérieur en cours d'année.

A Analyse

À la fin de la 5^e année, les élèves doivent être capables :

- i. d'analyser le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ;
- ii. d'analyser les effets des choix de l'auteur sur son public ;
- iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ;
- iv. d'évaluer les similarités et les différences en associant des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

| Niveaux | Descripteurs de niveaux |
|---------|--|
| 0 | L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 – 2 | L'élève : <ol style="list-style-type: none"> i. analyse de manière limitée le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière limitée les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie rarement ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples ou d'explications, et n'utilise jamais ou utilise rarement la terminologie appropriée ; iv. évalue peu de similarités et de différences en associant de manière limitée des caractéristiques dans et entre les genres et les textes. |
| 3 – 4 | L'élève : <ol style="list-style-type: none"> i. analyse de manière convenable le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière convenable les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie ses opinions et ses idées à l'aide de quelques exemples et explications, même si cela n'est pas systématique, et utilise parfois la terminologie appropriée ; iv. évalue quelques similarités et différences en associant de manière convenable des caractéristiques dans et entre les genres et les textes. |
| 5 – 6 | L'élève : <ol style="list-style-type: none"> i. analyse de manière compétente le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière compétente les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie suffisamment ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples et d'explications, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. évalue les similarités et les différences en associant de manière considérable des caractéristiques dans et entre les genres et les textes. |
| 7 – 8 | L'élève : <ol style="list-style-type: none"> i. analyse de manière judicieuse le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière judicieuse les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie dans le détail ses opinions et ses idées à l'aide d'une multitude d'exemples et d'explications approfondies, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. compare et oppose de manière judicieuse en associant une multitude de caractéristiques dans et entre les genres et les textes. |

1^{re} année

Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :

3^e année

Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :

5^e année

Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :

Objectif spécifique A : analyse

- i. d'identifier et de commenter les aspects significatifs des textes ;
- ii. d'identifier et de commenter les choix de l'auteur ;
- iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ;
- iv. d'identifier les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les textes.

- i. d'identifier et d'expliquer le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ;
- ii. d'identifier et d'expliquer les effets des choix de l'auteur sur son public ;
- iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ;
- iv. d'interpréter les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

- i. d'analyser le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ;
- ii. d'analyser les effets des choix de l'auteur sur son public ;
- iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ;
- iv. d'évaluer les similarités et les différences en associant des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

8.3 MOTS CONSIGNES

Les mots-consignes du PEI aident à définir l'éventail d'objectifs d'apprentissage et de critères d'évaluation des groupes de matières du PEI. Ces **verbes** indiquent le niveau de raisonnement et le type de résultat (ou de comportement) attendu de la part des élèves.

Ils sont étroitement liés aux compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage et permettent de rendre explicite la terminologie pédagogique commune qui oriente l'enseignement et l'apprentissage au sein du PEI. Ils sont intégrés aux descripteurs dans les grilles d'évaluation. Voici quelques exemples :

| Mot-consigne | Définition |
|--------------------|---|
| Analyser | Décomposer de manière à exposer les éléments essentiels ou la structure. Identifier des parties et des relations, et interpréter des informations pour parvenir à des conclusions. |
| Décrire | Exposer de façon détaillée ou faire le portrait d'une situation, d'un événement, d'un modèle ou d'un processus. |
| Démontrer | Prouver ou établir de manière évidente, par un raisonnement ou des éléments de preuve, en illustrant à l'aide d'exemples ou d'applications. |
| Discuter | Présenter une critique équilibrée et réfléchie s'appuyant sur différents arguments, facteurs ou hypothèses. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates. |
| Évaluer | Émettre un jugement en pesant les points forts et les points faibles. |
| Expliquer | Donner un compte rendu détaillé incluant les raisons ou les causes. |
| Interpréter | Utiliser ses connaissances et sa compréhension pour reconnaître les tendances et tirer des conclusions à partir des informations données. |
| Justifier | Donner des raisons ou des preuves valables pour étayer une réponse ou une conclusion. |

8.4 BULLETIN

Voici à quoi ressemblera un bulletin PEI à la fin de l'année :

| Français, langue d'enseignement Matière : 132406-41 Enseignant(e) | 4 ^e secondaire | | | |
|---|---------------------------|-------------------|-------------------|----------------|
| | Étape 1 | Étape 2 | Étape 3 | Résultat final |
| Lire | 89 | 87 | 93 | 91 |
| Écrire | | 94 | 95 | 95 |
| Communiquer oralement | | 96 | 94 | 95 |
| Résultat disciplinaire | 89 | 92 | 94 | 93 |
| Moyenne du groupe | 82 | 85 | 85 | 85 |
| Unités | | | | + |
| Absences | Étape 1: <u>0</u> | Étape 2: <u>4</u> | Étape 3: <u>2</u> | |
| Commentaires : Programme d'éducation intermédiaire (PEI) de l'IB : LANGUE ET LITTÉRATURE (COURS INTÉGRÉ) A : Analyse : 8 sur 8 B : Organisation : 8 sur 8 C : Production de texte : 7 sur 8 D : Utilisation de la langue : 8 sur 8 | | | | |

Dans la section *Commentaires*, vous trouverez :

- le groupe de matières,
- les 4 compétences de l'IB ainsi que les niveaux atteints (sur 8),
- la réussite ou l'échec de l'action par le service (inscrit par le tuteur),
- les niveaux atteints pour les 3 compétences interdisciplinaires.

Le bulletin de votre enfant est disponible en tout temps sur Mozaik Parents.

9 DIPLOMATION

Les gradués du PEI qui répondent aux exigences reçoivent les diplômes et certificats suivants :

Diplôme d'études secondaires (DES) remis par le MEQ³

Exigences

- Cumuler un minimum de 54 unités de 4^e et 5^e secondaire, dont 20 reconnues de 5^e sec.
- Réussir les cours à sanction suivants (pour être admis au CÉGEP) :
 1. Français langue d'enseignement de la 5^e secondaire ;
 2. Anglais langue seconde 5^e secondaire ;
 3. Mathématique 4^e secondaire ;
 4. Sciences et technologie 4^e secondaire ;
 5. Histoire-éducation à la citoyenneté 4^e secondaire ;
 6. Éthique et culture religieuse ou Éducation physique et à la santé 5^e secondaire ;
 7. Arts de 4^e secondaire.

Diplôme d'éducation secondaire internationale⁴ (DÉSI) remis par la SÉBIQ⁵

Exigences

- Obtenir son diplôme d'études secondaires (DES) ;
- Réussir :
 - ✓ Enrichissement en français ;
 - ✓ Enrichissement en anglais ;
 - ✓ Espagnol ;
 - ✓ Mathématique 5N de 4^e secondaire ou Mathématique CST de 5^e secondaire ;
 - ✓ Science de 5^e secondaire ;
 - ✓ Monde contemporain et Éducation financière ;
- Avoir une note minimale de 60% en projet personnel ;
- Avoir complété son engagement communautaire selon les attentes de l'établissement scolaire.

Certificat de reconnaissance du Centre de services scolaire des Bois-Francs

Attestation de participation au programme d'éducation secondaire internationale (APPÉSI)

Exigences

- Ce diplôme sera remis à l'élève qui, pour une raison quelconque, n'est pas admissible au DÉSI, mais qui respecte les exigences déterminées par la SÉBIQ à cet égard.
- L'APPÉSI sera remise à l'élève :
 - ✓ qui a suivi les cours requis par l'IB dans les matières représentant le PEI ;
 - ✓ qui a réussi le projet personnel ;
 - ✓ qui a satisfait à l'exigence de l'engagement communautaire.
 - ✓ À qui on a décerné le DÉS (Diplôme d'études secondaires) du MEES.

³ Ministère de l'Éducation

⁴ Ce diplôme atteste que l'élève a satisfait aux exigences de l'IB ainsi qu'aux exigences particulières de la SÉBIQ

⁵ SÉBIQ : Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Les CHOIX de COURS : 4^E SECONDAIRE

○ Sciences

| | |
|---|---|
| <p>ST*</p> <p>4 périodes</p> | <p align="center">Science et technologie</p> <p>Ce sont les sciences <u>obligatoires pour l'obtention du Diplôme d'études secondaires.</u></p> <p>En choisissant ce cours, les élèves poursuivront au profil humaniste en 5^e secondaire.</p> <p>*Les élèves qui choisiront le cours de science ST auront aussi un cours optionnel d'art de 2 périodes et un cours optionnel d'éducation physique de 2 périodes.</p> |
| <p>ST-STE</p> <p>8 périodes</p> | <p align="center">Science et technologie de l'environnement</p> <p>Ces sciences enrichies permettront aux élèves de poursuivre au profil scientifique de 5^e secondaire</p> |

*Attention : Ce cours aura lieu seulement s'il y a un nombre suffisant d'élèves inscrits.



○ Mathématiques

| | |
|-------------------|---|
| <p>CST</p> | <p align="center">Culture, société et technique</p> <p>Ce sont les mathématiques <u>obligatoires pour l'obtention du Diplôme d'études secondaires.</u></p> <p>Résolution de problème de la vie courante, arithmétique, algèbre, géométrie, probabilités et statistiques y sont abordés.</p> <p>Elles permettent de poursuivre au profil humaniste en 5^e secondaire</p> |
| <p>SN</p> | <p align="center">Sciences naturelles</p> <p>Elles veulent comprendre le pourquoi et le comment des phénomènes qui les entourent.</p> <p>Elles permettent de poursuivre au profil scientifique en 5^e sec.</p> <p>Exigence minimale : avoir obtenu 75% en mathématique de 3^e sec.</p> |
| | |

Les PROFILS de 5^E SECONDAIRE

Profil humaniste :

- **Cours de sciences générales** : C'est la science du quotidien, on y aborde une cinquantaine de thèmes tels que : l'histoire des sciences et des grands scientifiques, du Big Bang à la cellule, l'évolution de l'espèce, la saponification, la caramélisation, la fermentation, la germination, la conservation, etc.

Prérequis : Sciences ST, 4^e secondaire

+

- **Cours de communication** : Le cours est abordé sous forme de projets et de présentation. Le processus de communication, la diction, la photographie, la publicité, les médias sociaux et bien d'autres sujets y sont abordés

Profil mixte :

- **Cours de communication** : Le cours est abordé sous forme de projets et de présentation. Le processus de communication, la diction, la photographie, la publicité, les médias sociaux et bien d'autres sujets y sont abordés

+

- **Cours de chimie** : On aborde les caractéristiques des gaz et les lois qui leur sont associées, la nature énergétique des réactions, la calorimétrie, la vitesse de réaction et les équilibres chimiques.

Prérequis : Sciences STE, 4^e secondaire

Profil scientifique :

- **Cours de physique** : Ce cours traite de physique optique (réflexion et réfraction), mécanique (cinétique, balistique, dynamique : les 3 lois de Newton), le travail et l'énergie.

Prérequis : Math SN, 4^e secondaire + Sciences STE 4^e secondaire

+

- **Cours de chimie** : On aborde les caractéristiques des gaz et les lois qui leur sont associées, la nature énergétique des réactions, la calorimétrie, la vitesse de réaction et les équilibres chimiques.

Prérequis : Sciences STE, 4^e secondaire

Les AUTRES CHOIX de COURS : 5^E SECONDAIRE

○ **Mathématiques : CST, SN**

| | |
|------------|---|
| CST | <p style="text-align: center;">Culture, société et technique</p> <p style="text-align: center;">Résolution de problème de la vie courante, arithmétique, algèbre, géométrie, probabilités et statistiques y sont abordés.</p> <p style="text-align: center;">Prérequis : Math CST ou Math SN, 4^e secondaire</p> |
| SN | <p style="text-align: center;">Sciences naturelles</p> <p style="text-align: center;">Recherche</p> <p style="text-align: center;">Elles veulent comprendre le pourquoi et le comment des phénomènes qui les entourent</p> <p style="text-align: center;">Prérequis : Math SN, 4^e secondaire</p> |

○ **Arts plastiques**

ou

Art dramatique



POLITIQUE D'ADMISSION

École secondaire Le boisé

La politique d'admission s'adresse aux parents, élèves, membres du personnel scolaire qui voudraient en apprendre davantage sur les conditions d'entrée au Programme d'éducation intermédiaire (PEI). Il est recommandé de la consulter en complémentarité avec Le Grand Livre du PEI qui fournit une multitude d'informations sur le programme, sa mission et son contenu.

Cette politique, accessible sur le site internet de notre école, est appliquée en cohérence avec notre politique d'inclusion et d'évaluation.

Le PEI est un programme du Centre de services scolaire des Bois-Francs. Il est accessible à tous les élèves du territoire.

Ce programme valorise l'ouverture sur le monde, la curiosité, l'apprentissage des langues, l'apprentissage par projet et l'engagement communautaire (action par le service), le développement de compétences et d'aptitudes (profil de l'apprenant). C'est un programme qui permet aux élèves de se découvrir et de découvrir le monde qui les entoure à travers une grande variété d'activités et de projets vécus en classe.

CONDITIONS D'ADMISSION 1^{re} secondaire

Voici les exigences d'entrée au PEI pour un élève de 6^e année :

- Réussite de toutes les matières de 6^e année;
- Participer à une activité d'admission nécessaire pour le classement

Pourquoi une activité d'admission?

Elle permettra à l'élève de présenter son intérêt réel pour le contenu du programme.

Le résultat obtenu lors de l'activité d'admission et l'analyse de dossier génèrent un classement. Le nombre d'inscriptions est limité à 56 élèves.

En quoi consiste l'activité d'admission?

Une première partie met de l'avant la pédagogie du PEI qui consiste à réaliser des apprentissages en collaboration par le biais de la recherche. Cette activité se vit en équipe de 3 ou 4 élèves. L'objectif est de permettre à l'élève de démontrer sa curiosité, sa créativité, sa capacité à interagir et à faire des choix.

La seconde partie est composée de questions à développement sur des thèmes en lien avec la mission de l'IB dont une en anglais. L'objectif est de permettre à l'élève de démontrer sa pensée sur divers sujets.

Voie active ou voie artistique?

Le programme du PEI permet à l'élève de s'épanouir à travers le choix d'une voie, active ou artistique.

La voie active est orientée vers les sports de proximité dans le but de développer de saines habitudes de vie.

La voie artistique permet à l'élève de découvrir diverses formes d'arts afin de développer sa créativité.

Lors de l'inscription, l'élève indique la voie de son choix pour le cycle (1^{re} et 2^e sec.). La voie est attribuée selon le classement. Une fois une voie complète, les autres élèves seront automatiquement placés dans la seconde voie. Les élèves seront informés de l'attribution de leur voie lorsqu'ils recevront leur horaire en début d'année.

CONDITIONS D'ADMISSION 2^e-3^e-4^e- secondaire

Voici les exigences d'entrée au PEI pour un élève de 1^{re}, 2^e ou 3^e secondaire d'un autre programme ou d'une autre école :

- Places disponibles (29 places par groupe en 2^e sec., 32 places par groupe en 3-4^e sec.)
- Réussite de toutes les matières de l'année précédente;
- Étude de dossier par la personne en charge de la coordination;
- Entretien avec la personne en charge de la coordination;
- Rencontre d'informations avant la rentrée scolaire.

Bien que le programme soit pensé et planifié pour que les élèves le suivent dans son intégralité, il est possible d'accepter un nouvel élève en cours de programme de la 2^e à la 4^e secondaire quand le nombre d'élèves par groupe le permet.

L'élève désirant entrer au PEI en cours de programme doit soumettre sa candidature à la personne en charge de la coordination du programme.

Étude de dossier

Objectif : Évaluer les possibles défis que représenterait le changement de programme.

Exemples d'éléments observés :

- Commentaires inscrits au bulletin et au dossier;
- Résultats obtenus à différentes compétences;
- Les cours inscrits à l'horaire;

Pourquoi l'entretien?

Objectif : Vérifier si le choix du programme est fait en ayant toutes les informations en main.

L'élève (parfois le parent quand il est impossible de faire autrement) est questionné sur ses connaissances préliminaires du programme : engagement communautaire, enrichissement en français et en anglais, espagnol, gestion du stress, charge de travail, etc.

L'entretien permet aussi de déterminer si l'élève répond aux prérequis.

Prérequis

Il est possible qu'une mise à niveau soit exigée pour certaines matières (anglais et espagnol).

Cette mise à niveau doit être effectuée avant l'intégration au programme, sur le temps personnel de l'élève et à ses frais.

La personne en charge de la coordination vérifiera que les conditions ont bien été respectées avant d'intégrer officiellement l'élève au programme.

Pourquoi la rencontre d'informations?

Objectifs : Se familiariser avec le programme et sa philosophie, visiter l'école en toute tranquillité, établir des repères et connaître une personne-ressource, diminuer le stress lié au changement de programme, rencontrer d'autres élèves vivant la même situation.

Inévitablement, lorsqu'un élève arrive au PEI en 2^e, 3^e ou 4^e secondaire, il y a un écart entre ses connaissances et celles des autres élèves. Voilà pourquoi l'élève et ses parents sont conviés à une courte rencontre d'informations avant la rentrée scolaire.

Le PEI comporte un jargon qui lui est propre (approches de l'apprentissage, aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage, évaluation critériée, etc.). Il est donc important que parents et élèves y soient introduits rapidement.

Voie active, voie artistique 2^e secondaire

L'élève est dans la même voie durant les deux premières années du secondaire.

L'élève désirant changer de voie en 2^e secondaire pourra le faire si une place se libère.

Dans le cas où plusieurs élèves voudraient changer de voie et qu'il n'y a pas assez de places disponibles, une pige sera effectuée.

Un élève arrivant au PEI en 2^e secondaire se verra attribuer une voie selon les disponibilités.

Y a-t-il encore des voies au 2^e cycle?

Il n'y a plus de voies au 2^e cycle.

- En 3^e secondaire, tous les élèves ont 3 périodes d'éducation physique et 3 périodes d'art dramatique
- En 4^e et 5^e secondaire, les élèves choisissent entre le profil humaniste et le profil scientifique. (*Voir Politique d'évaluation*)

ADMISSION 5^e secondaire

Le programme ne permet pas l'admission d'un élève en 5^e secondaire en raison des exigences d'obtention du DÉSI (Diplôme d'éducation secondaire internationale) et du projet personnel.

En effet, afin d'obtenir le DÉSI, l'élève doit avoir complété avec succès les deux dernières années au PEI pour être diplômé.

De plus, il doit aussi avoir réussi le cours d'Acquisition de langues : Espagnol de 4^e secondaire (141-404).

Par ailleurs, le projet personnel nécessite une préparation préalable s'acquérant tout au long du parcours au programme.

SUIVI DE LA POLITIQUE

Cette politique d'admission est révisée annuellement par la coordination et, s'il y a lieu, par divers membres de la communauté scolaire (directions, enseignants, personnel non-enseignant, parents et anciens élèves).

Ensuite, elle est présentée à l'assemblée des enseignants et au conseil d'établissement.

DERNIÈRE RÉVISION

Mars 2026

POLITIQUE D'ÉVALUATION

École secondaire Le boisé

La politique d'évaluation s'adresse à tous les membres de la communauté souhaitant être davantage informés sur l'évaluation des élèves au Programme d'éducation intermédiaire (PEI). Les différents acteurs du milieu scolaire peuvent la consulter en tout temps dans le Grand Livre du PEI et sur le [site internet](#) de notre école.

Cette politique est appliquée en cohérence avec les exigences du programme et la philosophie de l'IB. De plus, elle est appliquée en complémentarité avec les documents [Normes et modalités](#) d'évaluation déjà existants dans notre établissement selon les exigences du MEQ⁶ ainsi que les autres politiques mises en place au PEI.

La direction et l'équipe-école utilisent cette politique, ainsi que tout autre document pertinent, pour la prise de décision.

MISSION DE L'ÉTABLISSEMENT

Réussite et développement de tous les élèves dans le respect du bien-être physique et psychologique.

VISION DU PEI À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ

À l'école secondaire Le boisé,

Le PEI est une famille qui développe le plein potentiel et permet de se réaliser autant dans les saines habitudes de vie, l'intégrité intellectuelle et les relations afin d'être un citoyen respectueux.

Le PEI développe la sensibilité à sa communauté et l'ouverture à la diversité en utilisant des compétences variées pour être un citoyen engagé.

Le PEI développe l'autonomie, la curiosité intellectuelle et les connaissances tout en étant conscients de la façon d'apprendre, des forces et des limites dans un environnement stimulant dans le but d'être un citoyen responsable.

⁶ Ministère de l'éducation du Québec

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

L'école secondaire Le boisé est composée de plusieurs programmes et concentrations. Des pratiques d'évaluation commune se retrouvent dans notre document de [Normes et modalités](#).

Malgré tout, certains principes se retrouvant dans cette politique sont propres au PEI.

En conformité avec les exigences du PEI, cette politique d'évaluation permettra à l'ensemble des intervenants de notre communauté scolaire (élèves, parents, enseignants et directions) d'avoir une compréhension commune :

- A. des principes de l'évaluation,
- B. des règles de promotion,
- C. des règles de certification.

A. ÉVALUATION

ÉVALUATION CRITÉRIÉE

Afin de bien comprendre l'évaluation au PEI, il est essentiel de mettre en lumière ses différentes composantes :

1. Le PEI comporte 8 groupes de matières.

Pour certaines matières, les résultats PEI paraissant au bulletin seront attribués de la 1^{re} à la 5^e secondaire, et pour d'autres, ils le seront seulement jusqu'en 3^e ou en 4^e secondaire.

| Années d'évaluation | Groupes de matières |
|--|---|
| de la 1 ^{re} à la 5 ^e secondaire | <ul style="list-style-type: none"> • Individus et sociétés (Géographie, Histoire, Monde contemporain, Éducation financière) • Mathématiques • Éducation physique et à la santé • Langue et littérature (Français) • Acquisition de langues (Anglais) • Sciences (Sciences et technologie, Chimie, Sciences générales) |
| de la 1 ^{re} à la 4 ^e secondaire | <ul style="list-style-type: none"> • Arts (Arts plastiques (sec 1-2), Art dramatique (sec 3), Projet arts (sec 4)) |
| de la 1 ^{re} à la 3 ^e secondaire | <ul style="list-style-type: none"> • Design (matière intégrée) |

2. Chaque groupe de matières compte 4 critères d'évaluation distincts (A, B, C et D)

| | A | B | C | D |
|---|--------------------------------|---------------------------------|--------------------------|---|
| Langue et littérature | Analyse | Organisation | Production de texte | Utilisation de la langue |
| Acquisition de langues | Compréhension orale | Compréhension écrite | Expression orale | Expression écrite |
| Individus et sociétés | Connaissances et compréhension | Recherche | Communication | Pensée critique |
| Sciences | Connaissances et compréhension | Recherche et élaboration | Traitement et évaluation | Réflexion sur les répercussions de la science |
| Mathématiques | Connaissances et compréhension | Recherche de modèles | Communication | Application des mathématiques dans des contextes de la vie réelle |
| Arts | Recherche | Développement | Création ou Exécution | Réflexion |
| Éducation physique et à la santé | Connaissances et compréhension | Planification de la performance | Application et exécution | Réflexion et amélioration de la performance |
| Design | Recherche et analyse | Développement des idées | Création de la solution | Évaluation |
| Projet personnel | Planification | Application de compétences | Réflexion | - |
| Interdisciplinaire | Évaluation | Synthèse | Réflexion | - |

3. Chaque critère d'évaluation est composé d'aspects détaillant tout ce qu'implique le critère. Les 4 critères ainsi que chacun des aspects doivent être évalués au moins 2 fois chaque année du secondaire.

Exemple tiré du Guide d'arts (Programme d'éducation intermédiaire (PEI), Guide d'Arts, février 2022)

Critères d'évaluation pour les arts en 3e année ou au niveau intermédiaire

Critère B : Développement

À la fin de la 3e année ou du niveau intermédiaire, les élèves doivent être capables :

- i. d'explorer concrètement des idées afin d'orienter le développement d'un travail artistique final ou d'une prestation finale ;
- ii. de présenter une intention artistique claire conforme à l'énoncé de recherche pour le travail artistique final ou la prestation finale.

4. Des descripteurs d'atteinte progressifs pour chaque aspect permettent de respecter la progression des apprentissages (échelons 1 à 8).

Exemple tiré du Guide d'arts (Programme d'éducation intermédiaire (PEI), Guide d'Arts, février 2022)

Critère B : Développement

Maximum : 8

À la fin de la 3^e année ou du niveau intermédiaire, les élèves doivent être capables :

- i. d'explorer concrètement des idées afin d'orienter le développement d'un travail artistique final ou d'une prestation finale ;

| Niveaux | Descripteurs de niveaux | Adjectifs qualificatifs possibles |
|---------|---|-----------------------------------|
| 0 | L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous. | |
| 1-2 | L'élève : i. démontre une exploration concrète limitée d'une ou de plusieurs idées ; | Rudimentaire Incomplet |
| 3-4 | L'élève : i. démontre une exploration concrète suffisante d'une ou de plusieurs idées ; | Convenable Passable |
| 5-6 | L'élève : i. démontre une exploration concrète considérable d'une ou de plusieurs idées ; | Ciblé Raisonné |
| 7-8 | L'élève : i. démontre une exploration concrète complète et variée d'une ou de plusieurs idées ; | Imaginatif Réfléchi |

5. Les critères d'évaluation sont évolutifs selon l'année de scolarisation de votre enfant; 1^{re} année, 3^e année et 5^e année. Les enseignants de 2^e et 4^e secondaire passent de la précédente à la suivante en cours d'année.
6. Ces critères sont consignés dans des grilles d'évaluation. Celles-ci permettent un retour d'informations pour améliorer l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation. Bien qu'elles soient prescrites par l'IB, il est possible de faire quelques clarifications spécifiques sans modifier les mots-consignes.

Pour les parents

Les grilles d'évaluation détaillées se trouvent dans le Grand livre du PEI.

Pour le personnel scolaire

Les grilles d'évaluation détaillées se trouvent dans les guides matière sur le site de l'IB.

7. L'établissement met à la disposition des enseignants du temps de collaboration afin que les enseignants développent une compréhension commune des critères d'évaluation.

Par ailleurs, ceux-ci procèdent au moins une fois dans l'année à la normalisation de leur évaluation des travaux d'élèves.

8. Les enseignants planifient leurs évaluations efficacement afin de trouver un équilibre entre les exigences ministérielles et les exigences IB et ainsi, éviter la double évaluation.

De l'accompagnement pédagogique est disponible pour les appuyer dans la compréhension des critères et la planification des évaluations. Différentes ressources sont aussi mises à la disposition des enseignants afin de garantir une évaluation juste et valide.

BULLETIN PEI

Les cotes finales figurent au dernier bulletin de l'année. Elles expriment la progression de l'élève au cours de l'année. Des cotes apparaîtront pour chaque groupe de matières présenté précédemment (p.8) ainsi que pour le projet interdisciplinaire.

Sur le bulletin de fin d'année, dans la section *Commentaires*, il sera écrit :

Exemple (Art) : A : Recherche : 5 sur 8
 B : Développement : 7 sur 8
 C : Création : 6 sur 8
 D : Réflexion : 5 sur 8

ABSENCE À UNE ÉVALUATION (critériée ou régulière)

Comme sa responsabilité première est d'être présent en classe, l'élève qui s'absente lors d'une évaluation (non ministérielle) a droit à une reprise à un moment convenu par l'enseignant.

Celui-ci informe l'élève et le parent du moment de la reprise et du règlement suivant:

- Si l'élève ne se présente pas à la reprise d'examen sans motif valable, il peut se voir attribuer la note de zéro.

Par ailleurs, l'enseignant n'est pas tenu de lui faire passer exactement le même examen. Il peut, par conséquent, le soumettre à une évaluation équivalente couvrant les mêmes objectifs.

RÉVISION DE NOTES

Nous appliquons la procédure relative à la révision de notes en vigueur dans le document de [Normes et modalités](#).

PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES OBSTACLES

La communauté scolaire travaille afin de limiter les obstacles à l'apprentissage et lors des évaluations tels qu'indiqué dans la politique linguistique et dans la politique d'inclusion (ex. mise en place de mesures pour les besoins particuliers, référence à l'orthopédagogue, etc.)

ÉVALUATION FORMATIVE

L'évaluation formative permet aux enseignants de fournir une rétroaction sur le processus d'apprentissage des élèves. De leur côté, les élèves peuvent mieux cibler leurs forces et les défis et ainsi, améliorer leurs compétences et connaissances.

L'évaluation formative est un processus continu et régulier qui peut prendre différentes formes : quiz, observation, autoévaluation, évaluation par les pairs, etc.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Les élèves doivent respecter les exigences de l'école en lien avec l'engagement communautaire en faisant des heures de bénévolat et en complétant le document de travail.

| | |
|--------------|---|
| Secondaire 1 | 10 heures : à la maison ou à l'école |
| Secondaire 2 | 15 heures : 5 hres maison / 5 hres école / 5hres au choix |
| Secondaire 3 | 15 heures : à l'école ou dans la communauté |
| Secondaire 4 | 15 heures : à l'école ou dans la communauté |
| Secondaire 5 | 10 heures : dans la communauté |

De plus, ils doivent saisir les occasions de développer les 7 objectifs d'apprentissage (disponibles dans le Grand livre du PEI) tout au long du programme. Les enseignants doivent permettre aux élèves de vivre à l'intérieur de leurs cours des activités ou des projets afin que les élèves développent les sept objectifs.

Enfin, les élèves démontreront leur réflexion par rapport aux effets de leurs engagement sur eux et sur la communauté. Cette réflexion sera lue et évaluée par le tuteur qui déterminera la réussite ou l'échec. Un commentaire indiquant la réussite ou l'échec apparaîtra sur le bulletin de fin d'année.

B. PROMOTION

Le dossier d'un élève ayant moins de 60% dans une ou plusieurs matières sera soumis à un comité qui déterminera si l'élève peut continuer au programme.

Échec à une matière inscrite au régime pédagogique⁷

Un élève ayant moins de 60% au sommaire d'une ou plusieurs matières inscrites au régime pédagogique devra faire un cours d'été et le réussir afin de rester au PEI.

Échec à une matière propre au programme

1. Un travail à faire durant l'été lui sera remis par son enseignant dans la matière en échec et sera corrigé par cet enseignant;
2. L'élève doit s'assurer de remettre le travail au plus tard le 20 août, 16h00 au secrétariat de l'école ou par courriel à l'attention de la coordonnatrice du PEI.
3. Si la qualité dudit travail est jugée suffisante, il lui sera permis de poursuivre son cheminement au PEI l'année suivante. Dans le cas contraire, il sera inscrit dans un autre programme.
4. Un contrat d'engagement sera signé avec l'élève, ses parents et la direction du PEI.
5. L'élève devra prendre les moyens nécessaires pour se mettre à niveau.

⁷ Régime pédagogique section 2 numéro 23 : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/l-13.3.%20r.%208>

C. CERTIFICATION

Les gradués du PEI qui répondent aux exigences reçoivent les diplômes et le certificat suivants :

❖ Diplôme d'études secondaires (DES) remis par le MEQ

Exigences

- Cumuler un minimum de 54 unités de 4^e et 5^e secondaire, dont 20 reconnues de 5^e sec.
- Réussir les cours suivants :

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Français langue d'enseignement 5^e sec.; ✓ Anglais langue seconde 5^e sec. ; ✓ Mathématique 4^e sec. ; ✓ Sciences et technologie 4^e sec. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Histoire-éducation à la citoyenneté 4^e sec. ; ✓ Éthique et culture religieuse 5^e sec ou Éducation physique et à la santé 5^e sec.; ✓ Arts de 4^e sec. |
|--|---|

❖ Diplôme d'éducation secondaire internationale (DÉSI) remis par la SÉBIQ⁸

Exigences :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir son diplôme d'études secondaires ; • Réussir Français enrichissement ; • Réussir Anglais enrichissement ; • Réussir Espagnol ; • Réussir Mathématique SN de 4^e sec. ou Mathématique CST de 5^e sec.; | <ul style="list-style-type: none"> • Réussir Science de 5^e sec.; • Réussir Monde contemporain et Éducation financière; • Avoir une note minimale de 60% en projet personnel; • Avoir complété son engagement communautaire selon les attentes de l'établissement scolaire |
|---|--|

❖ Certificat de reconnaissance du Centre de services scolaire des Bois-Francis

À la demande d'un établissement, la SÉBIQ pourra remettre une **Attestation de participation au programme d'éducation secondaire internationale (APPÉSI)** à l'élève qui, pour une raison quelconque, n'est pas admissible au DÉSI, mais qui respecte les exigences déterminées par la SÉBIQ à cet égard.

L'**APPÉSI** sera remise à l'élève :

- qui a suivi les cours requis par l'IB dans les matières représentant le PEI ;
- qui a réussi le projet personnel ;
- qui a satisfait à l'exigence de l'engagement communautaire ;
- à qui on a décerné le DÉSI (Diplôme d'études secondaires) du MEQ ou son équivalent local.

⁸ Société des écoles du monde de Baccalauréat International du Québec et de la francophonie

REPORT DE L'ATTRIBUTION DU DÉSI

À la fin de son parcours au PEI, l'élève en échec dans au plus deux matières obligatoires pour l'obtention du DÉSI dispose, dans la mesure du possible, d'une année supplémentaire pour remédier à la situation par lui-même et obtenir le diplôme.

Toutefois, pour ce qui est du volet « Engagement communautaire » et du projet personnel, l'élève ne peut bénéficier de ce délai et doit réussir ces deux volets du programme pendant la scolarité des cinq années d'études secondaires. Les critères d'obtention du diplôme qui prévalent sont ceux de l'année où l'élève a terminé son programme⁹.

PROJET PERSONNEL

SRAM

Tous les élèves réalisant leur projet personnel dans le cadre du DÉSI obtiennent une bonification de 2 % pour leur admission aux cégeps du réseau SRAM.

PROCESSUS

Le projet personnel est un processus qui commence en septembre et se termine en mai.

Tous les élèves de 5^e secondaire doivent réaliser un projet personnel.

Le projet personnel fournit aux élèves une occasion d'explorer un domaine qui les intéresse personnellement de manière autonome et adaptée à leur âge. Le processus de recherche, d'action et de réflexion les encourage à démontrer et à renforcer leurs compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage.

Chaque élève est associé aléatoirement à un(e) superviseur(e) qui a le mandat de le soutenir et de l'encadrer pendant la réalisation du projet. Il est également responsable de sa correction dans le respect des critères d'évaluation de l'IB. Le superviseur participe à un exercice de normalisation afin d'assurer une correction juste avec l'ensemble des projets.

Par ailleurs, l'école envoie les résultats des projets personnels en évaluation externe pour une révision de notation.

⁹ SÉBIQ. Guide de gestion, 2024-25

Toutes les étapes du projet sont **OBLIGATOIRES** (Voir aussi *Politique d'intégrité*). Ainsi, un élève qui choisirait volontairement de manquer à une ou des obligations malgré l'encadrement de son superviseur (rencontres avec l'élève, communications avec le parent) se verrait recevoir la ou les conséquences suivantes :

| Manquements | Conséquences possibles |
|---|---|
| 1. Abandon du projet personnel avant la remise du produit | Exclusion du programme* |
| 2. Non remise du produit de son projet personnel dans les délais impartis | Présence obligatoire à la journée pédagogique du mois de janvier pour faire une réflexion en lien avec les approches de l'apprentissage (ADA) Rencontre de sensibilisation avec l'élève, la coordonnatrice des projets, un membre de la direction et les parents. ✓ Si l'élève ne s'implique pas davantage après ces démarches, d'autres conséquences pourraient s'appliquer allant jusqu'à l'exclusion du programme* |
| 3. Non remise du rapport du projet personnel dans les délais impartis | Conséquence immédiate pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme* |
| 4. Manque d'intégrité dans le rapport de projet personnel (selon le superviseur qui l'aura suivi tout au long du processus) | Reprise du travail (ou une partie de celui-ci). ✓ Si l'élève refuse, le travail ne serait pas admissible et la note de 0% pourrait être inscrite au bulletin. |
| 5. Absence au jury et/ou à l'exposition des projets personnels sans billet médical | Présence obligatoire à une journée pédagogique déterminée par la coordonnatrice pendant laquelle il fera les tâches suivantes : ✓ Écrire une lettre d'excuse aux membres de la communauté qui se seront présentés pour entendre sa présentation; ✓ Adresser une lettre à la direction indiquant les raisons de son absence et vivre une rencontre avec la direction pour présenter cette lettre; ✓ Rédiger par écrit la présentation qui aurait dû être faite lors de la soirée du jury. |
| 6. Manquement au code de vie pendant sa présentation au jury et/ou à l'exposition | Expulsion de l'activité et présence obligatoire lors d'une journée pédagogique pour faire une réflexion par rapport à son comportement. |
| 7. Manque d'intégrité à l'une ou l'autre des étapes du projet personnel | L'équipe de direction pédagogique déterminera la nature du manquement. Des conséquences diverses pourraient être données allant jusqu'à l'échec du projet. |

*L'exclusion du programme si l'organisation scolaire le permet

ÉVALUATION

Un code de cours est inscrit au bulletin pour le projet personnel et 2 unités sont reconnues par le MEQ.

Une note provisoire, basée sur l'implication des élèves depuis septembre et sur la qualité de leur produit, pourrait apparaître à la 2^e étape, sans impact sur le résultat final.

Le résultat final, en pourcentage, sera visible uniquement au bulletin de la 3^e étape. Il reposera exclusivement sur l'évaluation du rapport et déterminera l'obtention du DÉSI.

**Dérogation à une disposition du régime pédagogique
Programme d'éducation intermédiaire (PEI) : Cours « Projet personnel » de 5^e secondaire
École secondaire Le boisé**

- Pour respecter les objectifs spécifiques, les exigences, les échéances et les critères relatifs à l'évaluation du projet personnel tels que définis par l'IB, le bulletin de la 1^{re} étape ainsi que celui de la 2^e étape ne présentent pas de résultat pour la matière « Projet personnel ».
- Par le fait même, aucune moyenne de groupe n'apparaît également aux 1^{er} et 2^e bulletins pour la matière « Projet personnel ».
- Au 3^e bulletin, le résultat à la matière « Projet personnel » consiste donc en une note unique appuyée sur les critères explicités dans le guide du projet personnel imposé par l'IB, dont la seule composante prévue faire l'objet d'une évaluation est le rapport qui reflète à la fois le processus adopté et le produit créé.
- Comme il n'y a aucun résultat à la 1^{re} et à la 2^e étape, la pondération du résultat de la 3^e étape est donc de 100%.

MOYENS ALTERNATIFS UTILISÉS POUR RENDRE COMPTE DU CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE EN COURS D'ANNÉE

- Les parents des élèves inscrits au cours « Projet personnel » sont informés de cette dérogation aux encadrements liés à l'évaluation et au bulletin unique par le biais des normes et modalités de l'école.
- Au 1^{er} et au 2^e bulletins, les parents de l'élève sont renseignés sur le cheminement de leur enfant par des commentaires personnalisés à la situation de l'élève qui sont émis par le superviseur et/ou par la personne responsable de la coordination du cours.
- L'article 29.2 du RP est respecté; des renseignements sont fournis aux parents de l'élève dont les performances laissent craindre qu'il n'atteigne pas le seuil de réussite fixé par le programme pour la matière « Projet personnel », il est notamment prévu que les parents soient informés lorsque l'élève ne respecte pas l'échéancier école tel que prévu dans le guide pour les élèves et leurs superviseurs (version locale).

SUIVI DE LA POLITIQUE

Cette *politique d'évaluation* est révisée annuellement par la coordination, et s'il y a lieu, par divers membres de la communauté scolaire (directions, enseignants, personnel non-enseignant, parents et anciens élèves).

Ensuite, elle est présentée à l'assemblée des enseignants et au conseil d'établissement.

DERNIÈRE RÉVISION

Mars 2026

POLITIQUE D'INCLUSION

École secondaire Le boisé

Cette politique d'inclusion s'adresse à tous les membres de la communauté touchés de près ou de loin par l'inclusion en milieu scolaire et tout particulièrement dans les groupes du Programme d'éducation intermédiaire (PEI).

Elle a pour but de regrouper toutes les actions visant à supprimer les barrières de l'apprentissage. Les élèves bénéficient des mêmes services de soutien et d'aide que ceux des autres programmes.

Cette politique prend en considération les exigences du programme, la philosophie de l'IB, la politique EHDAA Une étoile à la fois, la politique relative aux mesures de soutien et d'inclusion des élèves trans du CSSBF. Elle sera appliquée en complémentarité avec le projet éducatif de l'école.

La direction et l'équipe école utilisent cette politique, ainsi que tout autre document pertinent, pour la prise de décision. De plus, elle est communiquée aux différents acteurs du milieu scolaire par divers moyens et elle est disponible en tout temps dans le Grand Livre du PEI et sur le [site internet](#) de notre école.

MISSION DE L'ÉTABLISSEMENT

Réussite et développement de tous les élèves dans le respect du bien-être physique et psychologique.

VISION DU PEI À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ

À l'école secondaire Le boisé,

Le PEI est une famille qui développe le plein potentiel et permet de se réaliser autant dans les saines habitudes de vie, l'intégrité intellectuelle et les relations afin d'être un citoyen respectueux.

Le PEI développe la sensibilité à sa communauté et l'ouverture à la diversité en utilisant des compétences variées pour être un citoyen engagé.

Le PEI développe l'autonomie, la curiosité intellectuelle et les connaissances tout en étant conscients de la façon d'apprendre, des forces et des limites dans un environnement stimulant dans le but d'être un citoyen responsable.

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

À l'école secondaire Le boisé, l'éducation inclusive c'est:

- ✓ une responsabilité collective; toute la communauté scolaire y joue un rôle;
- ✓ des enseignants accueillants, dévoués et engagés dans la réussite des élèves;
- ✓ du personnel de soutien qui collabore avec enthousiasme à la motivation et à la réussite des élèves;
- ✓ des professionnels soutenant les élèves et le milieu dans les défis à relever;
- ✓ une équipe de direction à l'écoute et ouverte aux besoins;
- ✓ des milieux d'apprentissage stimulants, favorisant l'engagement des élèves et leur permettant de se réaliser pleinement;
- ✓ des milieux de vie dynamiques, actifs et promouvant les saines habitudes de vie;
- ✓ des apprenants démontrant leur plein potentiel avec les mêmes chances de réussite;
- ✓ des aménagements équitables par la prise en compte des besoins et des particularités de chacun;
- ✓ la valorisation de la différence et de la diversité;
- ✓ le respect de valeurs en cohérence avec le projet éducatif de l'école et la mission de l'IB telles que le respect, la responsabilisation et l'engagement.

PRÉSENTATION DE NOTRE ÉCOLE

Le Programme d'éducation intermédiaire du CSSBF existe depuis 1997. Pendant 25 ans, le PEI a été offert en partenariat dans deux écoles distinctes : École secondaire Le tandem et École secondaire Le boisé. Depuis 2023-2024, le programme est maintenant offert de sec 1 à 5 à l'école secondaire Le boisé. Cette

dernière accueil plus de 2000 élèves dans différents programmes et concentrations.

Nos classes PEI peuvent accueillir jusqu'à 306 élèves (2 groupes par niveau) provenant d'un large bassin, tant rural qu'urbain couvrant tout le territoire du CSSBF. Ils sont choisis en fonction de la réussite de toutes les matières de 6^e année et d'une activité d'admission inclusive.

LIMITES À L'INCLUSION DE NOS ÉTABLISSEMENTS

1. L'organisation scolaire

- ✓ Formation de deux groupes du PEI par niveau : 56 élèves en première secondaire, 58 élèves en deuxième secondaire et 64 élèves à partir de la troisième secondaire.
- ✓ D'autres programmes, concentrations ou options, sont offerts aux élèves.
- ✓ Mixité des élèves entre les programmes dans certaines matières de 4^e et 5^e secondaire.

2. Les exigences ministérielles

- ✓ Le respect du programme de formation québécoise, de la progression des apprentissages et des [Normes et modalités](#).

MOYENS MIS EN PLACE POUR PERMETTRE L'INCLUSION

L'école Le boisé a à cœur la réussite de tous les élèves. Elles offrent une grande diversité de services et de ressources permettant l'aide à l'apprentissage, les mesures d'appui, la différenciation et l'intégration des élèves en tenant compte du contexte dans lequel nous évoluons et en assurant leur bien-être physique et psychologique dans un climat sécuritaire et positif. Les élèves peuvent ainsi évoluer en toute authenticité sans préjugés, discrimination ou autres obstacles.

But

Notre communauté scolaire favorise le développement de personnes sensibles à la réalité internationale qui incarnent toutes les aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage de l'IB.

La sensibilité internationale se vit au quotidien à petite et à grande échelle et implique de nombreux acteurs. Voici quelques projets :

| Projets | Personnes impliquées |
|--|--|
| ✓ Projets personnels, 5 ^e sec. | ✓ Élèves, Coordonnateurs, Superviseurs, Enseignants, Direction, etc. |
| ✓ Projet de design portant sur le bien-être et la santé, 3 ^e sec. | ✓ Élèves, Enseignants |
| ✓ Projet interdisciplinaire portant sur la santé mentale, 4 ^e sec. | ✓ Élèves, Enseignants, Membres de la communauté élargie |
| ✓ Projet de design portant sur l'intégration des élèves d'ILSS, 1 ^{re} sec. | ✓ Élèves immigrants, Enseignants ILSS, Enseignants |
| ✓ Partenariat avec diverses communautés et organismes Ex. Mentorat en classe ILSS Ex. Visite en résidence pour aînés Ex. Réseau autonomie santé (RAS) | ✓ Élèves, Enseignants, Élèves immigrants, Enseignants ILSS, Membres de la communauté élargie |

Environnement

Direction et gouvernance

Afin d'assurer une cohérence tout au long du programme, les coordonnateurs et directeurs travaillent en collaboration afin de mettre de l'avant des réalités différentes, mais complémentaires.

Le programme d'études respecte les temps d'apprentissage et d'enseignement établis par l'IB et répond aux besoins changeants de sa communauté.

- Le minimum requis d'heures d'enseignement dans chaque groupe de matières est respecté;
- Sélection des élèves de 6^e année en fonction de conditions d'admission inclusive : (*Voir politique d'admission*);
- Un élève peut intégrer le programme en 2^e, 3^e ou 4^e secondaire s'il répond à certaines conditions (*Voir politique d'admission*);
- Choix entre 2 voies au 1^{er} cycle : voie artistique ou voie active;

- Choix de profil en 4^e et 5^e secondaire en fonction de leurs intérêts, de leur capacité scolaire et de leur parcours postsecondaire :
- Choix des arts plastiques ou des arts dramatiques en 5^e secondaire;

| 4 ^e secondaire | 5 ^e secondaire |
|--|--|
| <u>Mathématiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Culture, société et technique (CST) • Sciences naturelles (SN) | <u>Mathématiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> • CST (permet d'accéder au profil humaniste ou mixte) • SN (permet d'accéder à tous les profils) |
| <u>Sciences :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Profil humaniste : Sciences et technologie (ST) + option Arts + option Éducation physique • Profil scientifique Sciences et technologie + Sciences et technologie de l'environnement (ST+STE) | <ul style="list-style-type: none"> • Profil humaniste : Sciences générales + Communication • Profil scientifique : Chimie + Physique • Profil mixte : Chimie + Communication • Profil humaniste : Sciences générales + Communication |

Soutien aux élèves

Pour mettre en œuvre le PEI, nos établissements scolaires fournissent de nombreuses ressources :

HUMAINES :

- Des partenaires répondant aux divers besoins des élèves :
 - ✓ Services de santé;
 - ✓ Action toxicomanie (organisme communautaire à but non lucratif qui réalise des activités de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des dépendances chez les jeunes de 10 à 30 ans);
 - ✓ Sûreté du Québec;
 - ✓ Pacte Bois-Francs (organisme de justice alternative) ;
- Du personnel professionnel, du personnel non enseignant, du personnel de soutien qui connaissent le modèle PEI et qui sont sensibles à la réalité des élèves du programme.

CONSTRUITES :

- Locaux divers permettant un environnement d'apprentissage efficace;
 - ✓ Auditorium, Costumier, Locaux d'arts, Laboratoire de science, Classes musées, etc.
- Ressources matérielles favorisant un apprentissage de qualité;
 - ✓ Locaux d'informatiques, chariots de portables, chariots de Ipad, audiovisuel, etc.
- Carrefour des apprentissages (bibliothèque) opérationnel et dynamique ;

VIRTUELLES :

- Ressources technologiques :
 - Mise à la disposition d'ordinateurs, de tablettes et d'autres outils technologiques (Antidote, Word Q, Lexibook);
- Logiciels et applications :
 - Office 365, Mozaik portail, Clic école, etc.
- Grand livre du PEI : outil de consultation pour l'ensemble de la communauté;
- Site internet d'école : accès à diverses informations liées au programme et à l'école;

L'établissement scolaire détermine et fournit le soutien à l'apprentissage approprié en se référant au projet éducatif :

- Rencontres horizontales (par niveau) afin d'identifier les besoins des élèves et les moyens pour leur offrir le meilleur soutien.
- Suivi et soutien auprès des élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage;
- Soutien aux élèves ayant droit à des mesures d'aide;
- Récupérations dans plusieurs matières;
- Service d'orthopédagogie : soutien à l'élève présentant des difficultés d'apprentissage ou ayant des mesures d'aide inscrite à son dossier.
- Mise en œuvre et révision de plans d'engagement;
- Mise en œuvre de plans d'intervention indiquant les adaptations nécessaires et suivi de celui-ci à chaque année;

- Service d'accompagnement pour des difficultés d'organisation scolaire : gestion du temps, de l'agenda, etc.
- Périodes d'éducation physique et à la santé (EPS) et d'arts pour les voies au premier cycle et en ajout à celles prescrites par le régime pédagogique du MEQ au deuxième cycle.

| | 1 ^{re} sec | | 2 ^e sec | | 3 ^e sec | | 4 ^e sec | | | 5 ^e sec | |
|------|---------------------|-----------------|--------------------|-----------------|--------------------|-------|--------------------|------------------|----------------|--------------------|-------|
| | MEQ | Voies | MEQ | Voies | MEQ | Ajout | MEQ | profil humaniste | profil science | MEQ | Ajout |
| Arts | 2 | 2 artistique | 2 | 2 artistique | 2 | 1 | 2 | 2 | - | 2 | - |
| ÉPS | 2 | 2 active | 2 | 2 active | 2 | 1 | 2 | 2 | - | 2 | 2 |

L'établissement scolaire favorise le bien-être social, émotionnel et physique des élèves.

Il fournit des recommandations et un soutien qui aident les élèves à réussir au PEI et à planifier les étapes suivantes de leur expérience éducative et/ou professionnelle :

- ✓ Tutorat de la 1^e à la 5^e sec.;
- ✓ Services psychosociaux (techniciens en éducation spécialisée, psychologues, psychoéducateurs)
- ✓ Préentrée en 1^{re} secondaire;
- ✓ Plan de lutte à l'intimidation;
- ✓ Service de conseiller en orientation et activités orientantes; conseils, recommandations, soutien concernant leurs choix de cours, leur choix de programme ou des questions sur une future formation;
- ✓ Soutien lors de l'inscription pour l'année suivante;
- ✓ Accueil personnalisé pour les élèves arrivant en cours de programme;
- ✓ Ajout de périodes d'éducation physique et à la santé et d'arts selon le niveau;

L'établissement scolaire noue des relations avec la communauté au sens large, et ces relations constituent des sources de sagesse et d'expertise permettant de renforcer la mise en œuvre du PEI :

- Animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (AVSEC) ;
- Collaboration école-famille (appels, courriel, rencontres, Portail parents);
- Collaboration avec divers partenaires répondant aux besoins des élèves (*voir Environnement : Soutien aux élèves*);

- Participation de la communauté à certains projets et activités scolaires (ex. jurys et exposition des projets personnels, jumelage ILSS, Visite en résidence pour aînés, etc.);
- Nombreux collaborateurs permettant aux élèves de poser des actions pour leur communauté : Ville de Victoriaville, Maison des familles, Événements sportifs, Écoles primaires, etc.

Soutien aux enseignants

L'établissement scolaire fournit aux enseignants le temps et les autres ressources nécessaires pour collaborer de manière efficace à la mise en œuvre du programme.

- Disponibilité et soutien pédagogique des coordonnatrices;
- Plateforme commune afin d'accéder à des outils et de la documentation;
- Aménagement de la tâche afin de:
 - ✓ participer à des rencontres horizontales (par niveau) et verticales (par matière) afin de collaborer à la mise en œuvre du programme (ex. cycle de recherche, apprentissage interdisciplinaire, concepts, compétences, contenus communs, etc.);
 - ✓ concevoir et planifier des unités de travail (contextualisation, conceptualisation, cycle de recherche, approches de l'apprentissage);
 - ✓ concevoir et planifier des projets du PEI (interdisciplinarité, projet personnel, engagement communautaire, design);
 - ✓ participer à des formations spécifiques afin de les familiariser avec certaines difficultés : TSA, TDA/H, déficience visuelle, anxiété, etc.

Culture

L'établissement scolaire garantit l'accès au système éducatif de l'IB au plus large éventail possible d'élèves (*Voir politique d'admission et d'inclusion*):

- Informations sur l'admission au programme disponibles dans le Grand livre du PEI et dans la politique d'admission;
- Possibilité d'intégrer le programme en cours de parcours selon certaines conditions;
- Rencontre et accompagnement systématique des élèves à risque en cours d'année;
- Accompagnement possible pour un élève accepté au programme dont la langue maternelle ne serait pas le français (ex. francisation, bulletin adapté, etc.);

- Mise en place d'une politique linguistique qui valorise le multilinguisme tout en encourageant une utilisation adéquate du français (*Voir politique linguistique*);

Apprentissage

Conception d'un programme d'études cohérent

Les enseignants collaborent pour concevoir, planifier des unités qui satisfont aux exigences spécifiques du programme :

- Temps de rencontre interdisciplinaire;
- Rencontres horizontales (par niveau) et verticales (par matière) sur divers sujets (ex. cycle de recherche, concepts, contenus communs, etc.);
- Création de lieux communs pour consigner la documentation, y avoir facilement accès et faire du travail collaboratif. Ex. Teams, OneDrive, etc.

Élèves en tant qu'apprenants permanents

Les élèves s'approprient leur apprentissage en se fixant des objectifs stimulants et en poursuivant des recherches personnelles.

L'établissement scolaire fournit aux élèves des occasions d'explorer et de développer leur identité personnelle et culturelle.

- Projets variés offerts dans le cadre des cours qui respecte le cycle de recherche;
 - Projets Design (sec 1 à 3); Projets interdisciplinaires (sec 1 à 5); Projets personnels (5^e sec.); Projet arts (4^e sec.); Projet orientant (2^e sec.), etc.
- Périodes de CCQ adaptées au modèle PEI en 1^{re} et 2^e sec.;
- Choix entre la voie artistique et la voie active en 1^{re} et 2^e sec.;
- Choix entre le parcours humaniste et scientifique en 4^e et 5^e sec.;
- Options de 5^e sec. : Communication, art dramatique, art plastique;
- Les boîtes à outils visant à explorer divers sujets tels que : qualités du profil, approches de l'apprentissage, action par le service, les contextes mondiaux;
- Activités d'appartenance : ex. dîner communautaire, sorties diverses, etc.
- Participation volontaire aux nombreuses activités de l'AVSEC;

- Voyages culturels;
- Etc.

Approches de l'enseignement

Les enseignants suppriment les obstacles à l'apprentissage afin de permettre à chaque élève de développer, de poursuivre et d'atteindre des objectifs d'apprentissage personnels et stimulants.

- Approches de l'enseignement variées et adaptées au contenu du cours et aux besoins d'apprentissage des élèves (travail d'équipe, enseignement explicite, enseignement coopératif, etc.);
- Approche de l'enseignement contextualisé et conceptualisé;
- Approche de l'apprentissage : enseignement explicite de stratégies diverses afin d'améliorer le savoir-faire des élèves en classe, mais aussi pour l'avenir;
- Différenciation appliquée en classe en fonction des différents projets et activités;
- Soutien aux élèves ayant droit à des mesures d'aide;
- Récupérations dans la plupart des matières;
- Utilisation de technologies diverses (ex. Office 365);

Approches de l'évaluation

L'établissement scolaire administre l'évaluation de manière cohérente, équitable, inclusive et transparente (*Voir aussi Politique d'évaluation*):

- Mesures adaptatives pour les élèves en difficulté d'apprentissage;
 - ✓ 1/3 temps supplémentaire;
 - ✓ Accès aux outils technologiques;
 - ✓ Possibilité de faire une évaluation dans un lieu isolé;
 - ✓ Toute autre forme d'aide mise au plan et permise par le ministère.
- Rencontre de normalisation de travaux d'élèves afin de veiller à ce que les résultats soient fiables, conformément aux directives de l'IB;
- Envoi d'échantillons de projets personnels en révision externe pour assurer une conformité dans l'évaluation;
- Bulletin PEI communiqué aux élèves et aux parents à la fin de chaque année scolaire;
- Organisation structurée et aménagement des locaux lors des évaluations;

SUIVI DE LA POLITIQUE

Cette politique d'inclusion est révisée annuellement par la coordination, et s'il y a lieu, par divers membres de la communauté scolaire (directions, enseignants, personnel non-enseignant, parents et anciens élèves).

Ensuite, elle est présentée à l'assemblée des enseignants et au conseil d'établissement.

DERNIÈRE RÉVISION

Mars 2026

POLITIQUE D'INTÉGRITÉ

École secondaire Le boisé

La présente politique s'adresse à tous les membres de la communauté qui doivent intervenir de près ou de loin sur l'intégrité des élèves. Elle a été mise en œuvre par un comité constitué de membres de la communauté scolaire en cohérence avec les exigences du programme et la philosophie de l'IB.

Elle est en accord avec le code de vie de l'école, les encadrements légaux et ministériels, les autres politiques mises en place au PEI ainsi que tout autre document en vigueur.

La direction et l'équipe-école utilisent cette politique, ainsi que tout autre document pertinent, pour la prise de décision.

Elle est communiquée aux différents acteurs du milieu scolaire par divers moyens et elle est disponible en tout temps dans le [Grand Livre du PEI](#) et sur le [site internet](#) de notre école.

MISSION DE L'ÉTABLISSEMENT

Réussite et développement de tous les élèves dans le respect du bien-être physique et psychologique.

VISION DU PEI À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ

À l'école secondaire Le boisé,

Le PEI est une famille qui développe le plein potentiel et permet de se réaliser autant dans les saines habitudes de vie, l'intégrité intellectuelle et les relations afin d'être un citoyen respectueux.

Le PEI développe la sensibilité à sa communauté et l'ouverture à la diversité en utilisant des compétences variées pour être un citoyen engagé.

Le PEI développe l'autonomie, la curiosité intellectuelle et les connaissances tout en étant conscients de la façon d'apprendre, des forces et des limites dans un environnement stimulant dans le but d'être un citoyen responsable.

PHILOSOPHIE

Nous croyons que l'intégrité est un savoir-être essentiel qui contribuera au développement du plein potentiel de nos apprenants. Elle est au cœur des valeurs que nous nous sommes choisies : respect, responsabilisation et engagement, mais elle doit aussi dépasser les murs de nos écoles à travers chaque petit geste quotidien que nous posons. Voilà pourquoi cette politique ne traite pas seulement d'intégrité intellectuelle, mais bien d'intégrité dans son ensemble.

Cette politique doit se refléter dans les actions et décisions de tout un chacun, elle doit teinter les choix des élèves, nos adultes de demain. Ainsi, nous sommes convaincus que le principe d'intégrité saura bien servir les élèves tout au long de leur vie, et ce, dans différents contextes.

Nous vivons dans un monde en constante évolution. L'accès à l'information n'a jamais été aussi facile. Il est donc normal de s'inspirer d'idées ou des travaux d'autrui déjà existants. Toutefois, il est primordial d'être critique et honnête en indiquant explicitement toute forme d'emprunt. Il peut être difficile pour un élève de distinguer les bonnes et les mauvaises pratiques dans un contexte où la collaboration est importante. C'est pourquoi la communauté scolaire tire profit de pratiques communes qui seront enseignées tout au long du parcours scolaire.

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

Cette politique met en lumière :

- les buts de l'intégrité,
- les bonnes pratiques qui permettent de démontrer son intégrité par rapport à l'authenticité des travaux, le respect des sources et du travail d'autrui, l'utilisation responsable des technologies de l'information, de l'IA et des médias sociaux et les pratiques éthiques et honnêtes en examen,
- les mauvaises conduites afin de les éviter,
- les sanctions possibles,
- l'intégrité dans le projet personnel,
- l'intégrité dans le cyberspace,
- la responsabilité partagée et nos pratiques communes.

LES BUTS DE L'INTÉGRITÉ

- Devenir des citoyens honnêtes, altruistes et responsables;
- Développer une culture du respect de soi et des autres;
- Garantir l'équité ;
- Maintenir la confiance, la crédibilité et la motivation;
- Promouvoir une communication ouverte reposant sur la compréhension et le respect;
- Développer des stratégies telles que l'autogestion, la communication, la recherche qui serviront toute la vie;

Sources : Organisation du Baccalauréat International, *Intégrité intellectuelle*, 2019
Dépliant *L'intégrité intellectuelle dans le PEI*

LES BONNES PRATIQUES ET LES MAUVAISES CONDUITES

| Bonnes pratiques Voici quelques bonnes pratiques qui permettent à l'élève de démontrer son intégrité et de la mettre en valeur. | Mauvaises conduites Voici quelques exemples de mauvaises pratiques qui procurent un avantage déloyal à un ou des individus dans le cadre d'un travail ou d'une évaluation. |
|--|---|
| <p><u>Collaboration</u> : participer activement à un travail avec un ou d'autres élèves dans le cadre de consignes qui l'autorise;</p> | <p><u>Collusion</u> : entente secrète visant à tromper Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire le travail pour quelqu'un d'autre, • faire un travail individuel à plusieurs (en totalité ou en partie), • permettre à un autre élève de copier lors d'un travail ou d'un examen |
| <p><u>Respect de la propriété intellectuelle d'autrui</u>: attribuer aux autres ce qui leur revient avec transparence</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les règles du discours rapporté afin de reprendre les paroles d'autrui; • Paraphraser de façon adéquate; • Mentionner les ressources utilisées; • Rédiger une médiagraphie des sources utilisées; • Utiliser des images libres de droits; | <p><u>Plagiat</u> : « présenter, intentionnellement ou non, les idées, les propos ou le travail d'une autre personne sans mentionner correctement, clairement et explicitement les sources correspondantes »¹⁰.</p> <p>Cela vaut pour la traduction de document d'autrui sans citer les sources.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copier les paroles d'autrui sans mentionner la provenance (y compris l'IA) • Déformer, changer le sens des propos d'un tiers |

¹⁰ Organisation du Baccalauréat International, *Intégrité intellectuelle*, 2019

| | |
|---|---|
| <p><u>Respect d'autrui dans les travaux et évaluations</u></p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le surveillant ; • les autres élèves <p><u>Remise des travaux authentiques</u>; il est attendu que l'élève produise et remette une production en totalité ou en grande partie originale. En d'autres mots, le travail doit faire état de sa propre capacité. Le cas échéant, il doit indiquer tout emprunt.</p> <p>Les élèves doivent garder à l'esprit que tout travail produit par une intelligence artificielle (IA), même en partie, ne sera pas considéré comme un travail personnel.¹¹</p> | <p><u>Tricherie</u> : contourner des règles afin d'obtenir indûment un avantage.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • introduction et utilisation de matériel (papier ou électronique) non autorisé lors d'un examen; • bavardage ou communication de quelque façon avec un autre élève lors d'évaluation; • falsification de données; • utilisation de site/d'application de traduction (ex. Google traduction, Reverso) pour traduire son propre texte dans une autre langue dans le cadre d'un travail scolaire. (ex. Durant un cours d'anglais, écrire d'abord son texte en français pour ensuite le faire traduire en anglais par un site ou une application); • utilisation de l'IA pour réaliser en partie ou en totalité un travail sans l'autorisation de l'enseignant. |
|---|---|

SANCTIONS POSSIBLES

Bien que nous préconisons l'enseignement des bonnes pratiques relatives à l'honnêteté intellectuelle et à l'intégrité, nous devons tout de même prévoir et appliquer des sanctions en cas de manquement. Si une telle situation était vécue, le ou les élèves concernés seraient rencontrés par la direction pédagogique.

Voici donc une liste de sanctions possibles qui peuvent être appliquées:

- Reprise d'examen lors d'un moment déterminé par l'école ;
- Travail supplémentaire ;
- Travail de réflexion ;
- Toute autre mesure considérée comme étant justifiée aux yeux de la direction;
- Attribution de la note 0.

INTÉGRITÉ ET PROJET PERSONNEL

Tous les élèves de 5^e secondaire doivent réaliser un projet personnel. Ce projet individuel mise sur l'autonomie des élèves en vue de réaliser une production authentique en lien avec un intérêt personnel. Le projet personnel fournit aux élèves

¹¹ [Intégrité intellectuelle - Ressources du PEI - Accueil - Ressources liées aux programmes de l'IB](#)

une occasion d'explorer un domaine qui les intéresse personnellement de manière autonome et adaptée à leur âge. Le processus de recherche, d'action et de réflexion les encourage à démontrer et à renforcer leurs compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage. Le projet personnel est un processus qui commence en septembre et se termine en mai.

Chaque élève est associé aléatoirement à un(e) superviseur(e) qui a comme mandat de soutenir et encadrer l'élève pendant la réalisation du projet. Il est également responsable de sa correction dans le respect des critères d'évaluation de l'IB, mais aussi de vérifier l'authenticité de chacune des étapes de création. Le superviseur participe à un exercice de normalisation afin d'assurer une correction juste avec l'ensemble des projets.

Par ailleurs, l'école envoie les résultats des projets personnels en évaluation externe pour une révision de notation.

Un code de cours est inscrit au bulletin pour le projet personnel, et 2 unités sont reconnues par le MEQ. Une note provisoire apparaîtra à la 2e étape, basée sur l'implication des élèves depuis septembre et sur la qualité de leur produit, sans impact sur le résultat final.

Le résultat final, en pourcentage, sera visible uniquement au bulletin de la 3e étape. Il reposera exclusivement sur l'évaluation du rapport et déterminera l'obtention du DÉSI. (*Voir aussi Politique d'évaluation*)

Ainsi, il est essentiel de respecter les exigences définies par le programme telles que:

- Remettre un travail original qui montre ses propres capacités: les élèves doivent prouver qu'ils ont appliqué de bonnes pratiques de collaboration, de respect de la propriété intellectuelle, d'authenticité des travaux.
- Respecter les échéanciers prescrits,
- Participer à toutes les étapes du projet : demi-journées de travail, jurys, exposition et toutes autres étapes qui seront mentionnées tout au long du processus.

Un élève qui choisirait volontairement de manquer à une ou des obligations malgré l'encadrement de son superviseur (rencontres avec l'élève, communications avec le parent) se verrait recevoir la ou les conséquences suivantes :

| Manquements | Conséquences possibles |
|---|---|
| 1. Abandon du projet personnel avant la remise du produit | Exclusion du programme* |
| 2. Non remise du produit de son projet personnel dans les délais impartis | Présence obligatoire à la journée pédagogique du mois de janvier pour faire une réflexion en lien avec les approches de l'apprentissage (ADA) |

| | |
|---|--|
| | <p>Rencontre de sensibilisation avec l'élève, la coordonnatrice des projets, un membre de la direction et les parents.</p> <p>✓ Si l'élève ne s'implique pas davantage après ces démarches, d'autres conséquences pourraient s'appliquer allant jusqu'à l'exclusion du programme*</p> |
| 3. Non remise du rapport du projet personnel dans les délais impartis | Conséquence immédiate pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme* |
| 4. Manque d'intégrité dans le rapport de projet personnel (selon le superviseur qui l'aura suivi tout au long du processus) | <p>Reprise du travail (ou une partie de celui-ci).</p> <p>✓ Si l'élève refuse, le travail ne serait pas admissible et la note de 0% pourrait être inscrite au bulletin.</p> |
| 5. Absence au jury et/ou à l'exposition des projets personnels sans billet médical | <p>Présence obligatoire à une journée pédagogique déterminée par la coordonnatrice pendant laquelle il fera les tâches suivantes :</p> <p>✓ Écrire une lettre d'excuse aux membres de la communauté qui se seront présentés pour entendre sa présentation;</p> <p>✓ Adresser une lettre à la direction indiquant les raisons de son absence et vivre une rencontre avec la direction pour présenter cette lettre;</p> <p>✓ Rédiger par écrit la présentation qui aurait dû être faite lors de la soirée du jury.</p> |
| 6. Manquement au code de vie pendant sa présentation au jury et/ou à l'exposition | Expulsion de l'activité et présence obligatoire lors d'une journée pédagogique pour faire une réflexion par rapport à son comportement. |
| 7. Manque d'intégrité à l'une ou l'autre des étapes du projet personnel | L'équipe de direction pédagogique déterminera la nature du manquement. Des conséquences diverses pourraient être données allant jusqu'à l'échec du projet. |

*L'exclusion du programme si l'organisation scolaire le permet

INTÉGRITÉ ET CYBERESPACE

- ✓ le respect des autres en tout temps, même dans le cyberspace;
- ✓ le respect de la vie privée et de la réputation d'autrui tant par nos propos que par le partage de photos.

Notre école s'est dotée d'un code d'éthique d'utilisation des technologies informatiques pour les élèves qui s'appuie sur le Code civil du Québec et la Charte des droits et libertés de la personne. (*Voir agenda de l'école*). Les parents sont invités à signer un document d'autorisation d'utilisation de photos et d'enregistrement audio et vidéo.

Tel que mentionné dans le code de vie de l'école, « il est interdit d'utiliser un cellulaire ou autre appareil électronique à l'école sauf à des fins pédagogiques, ce qui sera autorisé par l'enseignant (e) au préalable. [...] »

LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE: UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Chacun a le droit d'évoluer dans un milieu sécuritaire et a le devoir de respecter l'intégrité physique et intellectuelle d'autrui.

L'intégrité relève de la direction, des enseignants, des élèves et des parents. L'ensemble de la communauté scolaire s'engage à être un modèle d'intégrité et à appliquer la politique.

- Tous les membres de l'équipe-école amènent les élèves à:
 - ✓ développer une compréhension des principes d'intégrité intellectuelle et d'honnêteté,
 - ✓ se responsabiliser,
 - ✓ développer des pratiques éthiques, intègres et honnêtes ,
 - ✓ développer les aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage,
 - ✓ comprendre et utiliser les approches de l'apprentissage permettant l'intégrité,
 - ✓ réfléchir à l'importance de bien comprendre ces principes et à les amener à y adhérer.
- La direction et l'équipe-école veillent à :
 - respecter les normes de mise en œuvre du PEI,
 - appliquer les directives propres aux matières,
 - mettre en place un système de normalisation des travaux,
 - valider la correction des projets personnels par une révision de notation externe,
 - réviser annuellement les politiques et les normes et modalités d'évaluation;
- La direction applique les sanctions nécessaires et insiste sur les bonnes pratiques éthiques (*Voir la section « sanctions possibles »*)
- La direction et les enseignants collaborent à la mise en place du code de vie;
- La direction veille au respect de la politique;

- Le coordonnateur travaille de concert avec les enseignants et accompagne les élèves;
- L'enseignant explique et rappelle les règles de réalisation des travaux et évaluations;
- L'enseignant connaît et applique les normes et modalités d'évaluation de l'école ;
- L'enseignant respecte les droits d'auteur ;
- Les enseignants administrent l'évaluation de manière cohérente, équitable, inclusive et transparente;
- L'élève répond en tout temps des règles de la Politique d'intégrité en milieu scolaire ;
- L'élève respecte les règlements et le code de vie de l'école ;
- L'élève respecte les règles de la méthodologie du travail (voir agenda) pour la présentation de ses travaux ;
- L'élève porte un jugement éthique et réfléchi sur ses propres actions et celles des autres;
- L'élève ET les parents prennent connaissance de la politique d'intégrité;
- Le parent collabore avec l'équipe-école si son enfant fait preuve de manquement ;

NOS PRATIQUES COMMUNES

| Sec 1 | Sec 2 | Sec 3 | Sec 4 | Sec 5 |
|--|--|--|---|--|
| Stratégies d'utilisation de l'agenda | Stratégies d'utilisation de l'agenda | Utilisation de l'agenda | | L'intégrité au projet personnel |
| Présentation des politiques : parents et élèves | Présentation des politiques : parents et élèves | Présentation des politiques : parents et élèves | Présentation des politiques : parents et élèves | Présentation des politiques : parents et élèves |
| Méthodologie du travail | Méthodologie du travail | Méthodologie du travail | Méthodologie du travail | Méthodologie du travail |
| Instaurer une culture de groupe, vivre en société, esprit collectif plutôt qu'individuel | Instaurer une culture de groupe, vivre en société, esprit collectif plutôt qu'individuel | Instaurer une culture de groupe, vivre en société, esprit collectif plutôt qu'individuel | Instaurer une culture de groupe, vivre en société, esprit collectif plutôt qu'individuel | Autogestion : temps et émotions |
| Autogestion : temps, tâche et émotions | Autogestion : temps, tâche et émotions | Autogestion : temps et émotions (conciliation étude, travail, social) | Autogestion : temps et émotions (conciliation étude, travail, social) | Apprendre à écouter avec respect et ouverture |
| Modéliser les attentes concernant un travail d'équipe efficace | Modéliser les attentes concernant un travail d'équipe efficace : respect et ouverture | Apprendre à écouter avec respect et ouverture | Apprendre à écouter avec respect et ouverture | Droit d'auteur, droit à l'image, YouTube (Cours de communication) |
| Mini-Formation adaptée au niveau scolaire sur la recherche sur internet | Mini-Formation adaptée au niveau scolaire sur la recherche sur internet | Mini-Formation adaptée au niveau scolaire sur la recherche sur internet | Mini-Formation adaptée au niveau scolaire - la recherche sur internet | L'importance de l'intégrité pour la vie adulte |
| Fonctionnement et recherche à la bibliothèque avec la technicienne en documentation | Apprendre comment reconnaître des lacunes ou des fausses idées | Questionnaire <i>C'est quoi l'intégrité?</i> | Discussion et quiz sur les comportements intègres observables | Les conséquences du plagiat lors de la réalisation d'une recherche. |
| Stratégies d'organisation du matériel scolaire | Les gestes éthiques lors d'engagement communautaire | Utilisation intègre des médias sociaux | Sensibiliser sur les communications entre les élèves particulièrement sur les réseaux sociaux | L'intégrité en sciences- Exemples concrets, notion de rigueur pour le développement du professionnalisme |
| Mise en garde aux parents : groupes de réseaux sociaux « PEI » | Mise en garde aux parents : groupes de réseaux sociaux « PEI » | Mise en garde aux parents : groupes de réseaux sociaux « PEI » | Développer l'esprit critique | Intégrité et intelligence artificielle (CCQ) |
| | | Critiquer des informations de manière constructive | Perception de la tâche et des efforts à y mettre, conscientisation sur le rôle d'apprenant | Questionnaire <i>C'est quoi le lien avec l'intégrité?</i> |

SUIVI DE LA POLITIQUE

Cette *politique d'intégrité* est révisée annuellement par la coordination, et s'il y a lieu, par divers membres de la communauté scolaire (directions, enseignants, personnel non-enseignant, parents et anciens élèves).

Ensuite, elle est présentée à l'assemblée des enseignants et au conseil d'établissement.

DERNIÈRE RÉVISION

Mars 2026

POLITIQUE LINGUISTIQUE

École secondaire Le boisé

La politique linguistique s'adresse à l'ensemble des membres de la communauté scolaire soucieux de développer et soutenir la langue et le multilinguisme. Elle a été conçue pour répondre aux besoins changeants de la communauté, car nous sommes conscients que la langue évolue sans cesse.

Elle est en accord avec la politique linguistique *Aux couleurs du temps* (mai 2012)¹², la politique culturelle (mai 2007) du CSSBF¹³, les encadrements légaux et ministériels, les exigences du programme, dont [les principes linguistiques](#) et la philosophie de l'IB.

La direction et l'équipe-école utilisent cette politique, ainsi que tout autre document pertinent, pour la prise de décision. De plus, elle est communiquée aux différents acteurs du milieu scolaire par divers moyens et elle est disponible en tout temps dans le Grand Livre du PEI et sur le [site internet](#) de notre école.

MISSION DE L'ÉTABLISSEMENT

Réussite et développement de tous les élèves dans le respect du bien-être physique et psychologique.

VISION DU PEI À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ

À l'école secondaire Le boisé,

Le PEI est une famille qui développe le plein potentiel et permet de se réaliser autant dans les saines habitudes de vie, l'intégrité intellectuelle et les relations afin d'être un citoyen respectueux.

Le PEI développe la sensibilité à sa communauté et l'ouverture à la diversité en utilisant des compétences variées pour être un citoyen engagé.

¹² <http://www.csbf.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/PolitiqueLinguistiqueWeb.pdf>

¹³ <http://www.csbf.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/PolitiqueCSBF8x11.pdf>

Le PEI développe l'autonomie, la curiosité intellectuelle et les connaissances tout en étant conscients de la façon d'apprendre, des forces et des limites dans un environnement stimulant dans le but d'être un citoyen responsable.

PRATIQUES COMMUNES

La langue, au sens large est porteuse de notre identité. Elle nous permet d'entrer en communication, de donner du sens à un message, de comprendre et de se faire comprendre. Mais aussi, elle permet de s'ouvrir à différentes visions du monde, à différentes cultures.

Directions, enseignants et membres du personnel valorisent la communication en français qu'elle soit orale ou écrite, en classe, à l'intérieur de nos murs, mais aussi dans le cadre de sorties parascolaires.

Nous croyons aussi que la maîtrise d'une 2^e langue (l'anglais) est primordiale pour tous les élèves dans une société de plus en plus ouverte sur le monde.

Plus encore, les élèves du PEI sont amenés à apprendre une langue tierce (l'espagnol) qui sera un atout dans le développement de leur identité et dans le rôle qu'ils joueront dans le monde en tant qu'individus engagés dans leur communauté locale, nationale et internationale.

Le multilinguisme permettra à chaque apprenant de développer sa sensibilité internationale et les aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage qui feront de lui un adulte accompli. Il favorisera une meilleure communication, une plus grande compréhension interculturelle et peut-être même une occasion de s'engager pour un monde meilleur.

Chaque enseignant a une responsabilité envers l'amélioration de la littératie. Les intervenants du milieu (direction, enseignants, techniciens en documentation, technicien en loisirs, etc.) ont aussi un rôle à jouer pour favoriser le plaisir de lire, d'écrire et de parler en français.

Ainsi notre politique linguistique assure la mise en place de pratiques communes garantissant à tous les élèves une intégration et un accès égal au PEI ainsi qu'un accès égal à la diplomation. Elle met en lumière une utilisation adéquate de la langue selon un but et un contexte.

PRÉSENTATION DE NOTRE MILIEU : situation locale et contexte socioculturel

La ville de Victoriaville est un important bassin d'accueil pour les nouveaux arrivants pris en charge par l'État. Un projet pilote mis en place en 2018 vise d'ailleurs à faciliter l'identification de solutions concrètes et adaptées aux besoins de la localité en matière d'inclusion, et ce, tout en misant sur la participation active des acteurs locaux dans le but de définir des actions structurantes¹⁴.

Le programme d'éducation intermédiaire de l'École secondaire Le boisé a été mis en place par le CSSBF. Il est donc accessible à tous les élèves de notre territoire. Nous accueillons deux groupes de PEI de sec 1 à 5. Notre établissement est fréquenté par une grande majorité d'élèves francophones. Dans la plupart des cas, l'anglais est la deuxième langue de nos apprenants. Elle peut toutefois aussi être la troisième, voire la quatrième langue de certains, car nous accueillons dans notre école et dans nos classes PEI un certain nombre d'élèves issus de l'immigration.

Voici d'ailleurs une liste des langues maternelles et des pays d'origine de nos élèves issus de l'immigration¹⁵ :

| Pays d'origine | | Langue maternelle | |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Espagne • République centrafricaine • Ukraine • Colombie • Syrie • Cuba • Mexique • Brésil • Venezuela • France • Philippines | <ul style="list-style-type: none"> • République démocratique du Congo • Cameroun • Tunisie • Tanzanie • Côte d'Ivoire • Ouganda • Afrique du Sud • Russie • Maroc | <ul style="list-style-type: none"> • Swahili • Malinké • Russe • Kurde • Sango • Beembe | <ul style="list-style-type: none"> • Fulfuldé • Kinyarwanda • Anglais • Portugais • Espagnol • Arabe • Français |

¹⁴ <https://www.victoriaville.ca/nouvelle/201807/3103/un-projet-pilote-mis-de-l%C3%A2%E2%82%AC%E2%84%A2avant-pour-faciliter-l%C3%A2%E2%82%AC%E2%84%A2adaptation-des-nouveaux-arrivants.aspx>

¹⁵ 2022-2023

À L'ÉCOLE

L'École secondaire Le boisé a mis en place plusieurs moyens afin de valoriser la langue :

- Affichage en français;
- Attention particulière au langage à la radio étudiante;
- Section en anglais dans l'agenda;
- Accès à la culture d'ici et d'ailleurs via une bibliothèque dynamique;
- Accès à des ressources technologiques (ex. locaux d'informatique);
- Accès à des partenaires culturels tels que le service d'animation au développement personnel et à l'engagement communautaire (Solidarité Jeunesse), le Carré 150, le Comité d'accueil international des Bois-Francs (CAIBF), etc.;
- Soutien à l'apprentissage de diverses manières : récupérations sur l'heure du midi, orthopédagogie (mise en place de plan d'intervention et rôle-conseil auprès des enseignants), mesures d'adaptation et mise en place d'un programme de réussite de l'examen du ministère de 5^e sec.), etc.;
- Cours optionnels : Communication 5^e sec, Art dramatique

AU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE

Dans un premier temps, l'établissement s'assure que le temps d'apprentissage des élèves dans les 3 langues respecte les exigences du programme.

Dans la mesure où la littératie¹⁶ est au centre de l'apprentissage, chaque enseignant a un rôle important à jouer en tant que modèles de l'utilisation adéquate de la langue dans un contexte stimulant et diversifié pour nos apprenants. Pour ce faire, il s'assure :

- d'une planification (horizontale et verticale) judicieuse en collaboration avec ses collègues;
- de présenter des projets interdisciplinaires stimulants;

¹⁶ La littératie est ainsi définie comme étant la [capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer](#) de l'information par le [langage](#) sur [différents supports](#) pour [participer activement à la société](#) dans [différents contextes](#).

- de l'utilisation intègre des médias et technologies de l'information;
- de respecter et de faire respecter l'intégrité intellectuelle tant au niveau des droits de propriété intellectuelle que lors d'emprunts d'idées dans les travaux scolaires et ce, peu importe la langue;
- d'utiliser la contextualisation (contextes mondiaux) comme l'angle d'approche pour de nombreux sujets et projets interculturels;
- de l'enseignement explicite et la mise en pratique des approches de l'apprentissage tant au niveau de formes de communication que de l'intégrité des informations communiquées;
- de l'enseignement conceptuel lié à la communication;
- du développement des aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage;
- du soutien aux élèves ayant des besoins spécifiques;
- de la valorisation et de la protection de notre culture.

ACCÈS AU PROGRAMME DE L'IB

Nous assurons la mise en place de pratiques garantissant à tous les apprenants une intégration et un accès égal au programme.

Un élève dont la langue maternelle n'est pas le français et qui a été accepté au PEI pourrait recevoir du soutien afin de développer son plein potentiel (ex. francisation, mesures d'adaptation, outils technologiques, etc.).

Un élève avec des difficultés avec l'acquisition d'une langue seconde ou tierce pourrait recevoir les services d'un mentor afin de l'aider à progresser.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Par ailleurs, nous pensons qu'il est nécessaire que les membres de la direction, les enseignants, les techniciennes en documentation ainsi que tout autre membre du personnel de l'établissement puissent avoir accès à un perfectionnement professionnel en matière d'apprentissage et d'enseignement des langues s'ils en sentent le besoin.

LANGUE A : Le français**Mesures prévues pour soutenir l'entretien et développement du français de la 1^{re} à la 5^e secondaire**

- Activités axées sur la méthodologie intégrée aux groupes de matières ;
- Outils de référence à la disposition des élèves : dictionnaire, outils de conjugaison et de correction;
- Période de lecture en classe et/ou à la bibliothèque;
- Récupérations;
- Utilisation de logiciels d'appui pour les élèves ayant des besoins particuliers: Word Q/ Antidote/ Lexibook;
- Accès aux groupes d'intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS);
- Utilisation d'une grille qualitative en lien avec la qualité du français dans l'ensemble des matières autres que le français écrit;
- Enseignement des stratégies de lecture et de méthodes de correction.

LANGUE B : L'anglais**Dispositions prévues pour l'acquisition d'une langue seconde de la 1^{re} à la 5^e secondaire**

- Outils de référence à la disposition des élèves : dictionnaire, outils de conjugaison et de correction;
- Récupérations;
- Affichage bilingue/trilingue dans les classes ;
- Offre de voyages linguistiques 2^e-3^e-4^e-5^e secondaire dans la mesure du possible;
- Utilisation de logiciels d'appui et d'outils techno. Ex. Franklin

LANGUE TIERCE : L'espagnol**Dispositions prévues pour l'acquisition d'une langue tierce 2^e à 4^e secondaire**

- Outils de référence à la disposition des élèves : dictionnaires, outils de conjugaison, etc.
- Récupérations;

- Affichage bilingue/ trilingue dans les classes;

SOUTIEN AU MULTILINGUISME et AUTRES LANGUES DE L'ÉTABLISSEMENT

La sensibilité internationale des élèves du programme est valorisée en les incitant à participer aux activités d'ouverture interculturelle sur l'heure du dîner telles que *la semaine interculturelle*.

Des activités collaboratives sont vécues tout au long de l'année entre élèves de PEI sec 1 et les élèves de la classe de francisation.

De plus, certains projets tels que le projet personnel de 5e secondaire et les périodes de mentorat en classe ILSS permettent à la communauté scolaire et aux parents d'être les témoins des pratiques linguistiques mises de l'avant.

Voici quelques autres activités et projets qui valorisent le multilinguisme et le multiculturalisme :

- Comité d'accueil international des Bois-Francs (CAIBF) : ensemble de services afin de faciliter l'installation et l'intégration dans la région;
- Fête de la diversité culturelle;
- Activités sur l'heure du dîner afin de favoriser la connaissance de différentes cultures;
- Bénévolat en classe ILSS . Ex. Patinage, piscine;
- Sorties culturelles;
- Partage de lieux de vie. Ex. local de la SASEC;
- Création d'une vidéo de vœux universels pour la période des fêtes (décembre 2021).

SUIVI DE LA POLITIQUE

Cette *politique linguistique* est révisée annuellement par la coordination, et s'il y a lieu, par divers membres de la communauté scolaire (directions, enseignants, personnel non-enseignant, parents et anciens élèves).

Ensuite, elle est présentée à l'assemblée des enseignants et au conseil d'établissement.

DERNIÈRE RÉVISION

Mars 2026

LIENS ENTRE LES POLITIQUES

| | Respect | Engagement | Responsabilisation |
|-------------------------------|--|--|--|
| Vision | Le PEI est une famille qui développe le plein potentiel et permet de se réaliser autant dans les saines habitudes de vie, l'intégrité intellectuelle et les relations afin d'être un citoyen respectueux. | Le PEI développe la sensibilité à sa communauté et l'ouverture à la diversité en utilisant des compétences variées pour être un citoyen engagé. | Le PEI développe l'autonomie, la curiosité intellectuelle et les connaissances tout en étant conscient de la façon d'apprendre, des forces et des limites dans un environnement stimulant dans le but d'être un citoyen responsable. |
| Politique intégrité | Encourager le respect de soi par l'identification et la compréhension des saines habitudes de vie. Cultiver le respect des autres en ce qui concerne l'intégrité intellectuelle dans la recherche d'informations et d'images, mais également dans le travail qui implique la collaboration en classe et en dehors de la classe. | Maintenir la confiance et la crédibilité : Permettre aux élèves d'évoluer dans un environnement d'apprentissage propice qui prend en considération une société en constante évolution. Planifier une charge de travail gérable, pour que les élèves puissent répartir leur temps efficacement (autogestion). | Maintenir l'équité dans les évaluations; celles-ci donnent une idée précise de l'accomplissement de chaque élève. Être un exemple. Contribuer au développement de la pensée critique des élèves. |
| Politique inclusion | Faire l'examen des obstacles pour permettre à tous les apprenants de démontrer leur plein potentiel et d'avoir les mêmes chances de réussite. | Valoriser la différence et la diversité. Offrir des milieux d'apprentissage stimulants, favorisant l'engagement des élèves, promouvant les saines habitudes de vie et leur permettant de se réaliser pleinement. | Connaitre et considérer les besoins et les particularités de chacun en mettant en place des aménagements équitables. |
| Politique évaluation | Planifier des situations d'apprentissage et d'évaluation qui reconnaissent l'importance de la différenciation dans tout le processus. | Garantir une évaluation juste et valide et collaborer à un mécanisme de normalisation Soutenir l'apprentissage des élèves dans l'acquisition de compétences et/ou de connaissances. | Permettre aux élèves de prendre eux-mêmes conscience de leur évolution en tant qu'apprenants, de leurs forces ainsi que de leurs défis. |
| Enseignement | Enseigner et favoriser la collaboration qui encourage la communication respectueuse et l'expression d'opinions afin de développer l'élève en tant qu'apprenant permanent. | Intégrer l'approche de l'enseignement reposant sur le cycle de recherche et l'action par le service dans les situations d'apprentissage afin de permettre aux élèves de se fixer des objectifs personnels et de développer leur autonomie. | Enseigner et mettre en valeur les concepts (clés et connexes) sur lesquels repose l'apprentissage afin de développer la compréhension conceptuelle des élèves. Se servir des contextes réels et des expériences, soutenus par les contextes mondiaux, comme d'éléments importants qui activent l'apprentissage et place l'élève en situation authentique. |
| Politique linguistique | Valoriser une communication adéquate qu'elle soit orale ou écrite en fonction du contexte et respectueuse envers le destinataire en tout temps. | Permettre, par le multilinguisme, à chaque apprenant de développer sa sensibilité internationale, une meilleure compréhension interculturelle et une occasion de s'engager pour un monde meilleur, ce dans toutes les matières. | Placer les élèves dans des contextes favorisant la maîtrise de 2 langues, le français et l'anglais, et faire apprendre une langue tierce (l'espagnol). |

